

BOWMANS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

OCTOBRE-NOVEMBRE 2003



Un 7 septembre couronné de succès!



DOSSIER : À TOUT ÂGE SON OUTIL!

Vaccination, écornage, castration

REPORTAGE : LA FERME MARSYL

Tout à l'honneur du veau

Nous sommes #1 au Québec

Ecolait

Pour l'élevage de
veaux de lait lourds
Ecolait s'engage

UN PARTENARIAT L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 22 ans, nous permet d'offrir à chaque éleveur, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 70 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la phophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellière.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

*Ce savoir-faire à un vecteur:
Une équipe de techniciens qui sait écouter et conseiller.*

VINGT-DEUX ANS D'EXISTENCE DE QUALITÉ ET D'EXCELLENCE



SIÈGE SOCIAL

540, rue Martineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B1
Tél.: (450) 796-5874
Fax : (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Ste-Claire, La Plaine
(Québec) J7M 1M2
Tél.: (450) 478-2055 1 800 251-2055
Fax : (450) 478-4589

www.ecolait.com

SOMMAIRE

VOLUME 17, NO 5

OCTOBRE-NOVEMBRE 2003

5 ÉDITORIAL Crise de la vache folle

La patience des producteurs atteint ses limites!

6 FPBQ-INFO Un 7 septembre couronné de succès!

Agence de vente veaux d'embouche
Dix ans de service
La nature, on en mange
Un outil de communication efficace

8 DOSSIER VACHE FOLLE Quoi de neuf?

9 IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ

La traçabilité
Un allié précieux!

12 ASSURANCE QUALITÉ Quality Starts Here

Les points critiques de contrôle

14 ENVIRONNEMENT Les bovins pourraient avoir besoin de moins de phosphore

18 REPORTAGE VEAUX DE GRAIN La ferme Marsyl Tout à l'honneur du veau de grain

20 PROMOTION VEAUX DE LAIT Du veau de lait du Québec au menu Mijotez là-dessus!

DOSSIER À TOUT ÂGE, SON OUTIL!

21 DOSSIER À tout âge son outil!

22 LA VACCINATION On pique ou on ne pique pas

24 L'ÉCORNAGE À bas les cornes!

26 LA CASTRATION Lorsqu'il faut castrer

28 PRENEZ SOIN DE VOTRE VÉTÉRINAIRE

30 SANTÉ DSA-bovin : un nouveau logiciel évolutif

32 Vache-veau Enquête sérologique sur la diarrhée virale bovine au Québec

36 MISE EN MARCHÉ Réseau Encans Québec Un atout majeur dans la mise en marché

42



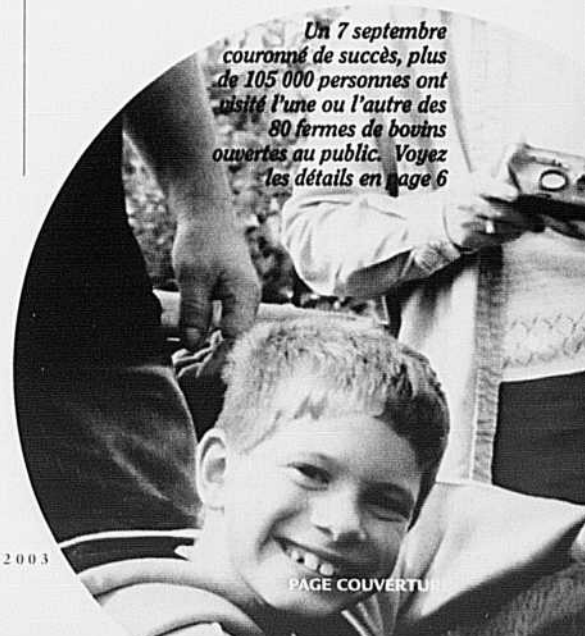
38 RECHERCHE Ces !oiseaux!

42 REPORTAGE RACE LIMOUSIN Éleveur Limousin à Saint-Narcisse « Je suis tombé en amour en les voyant »

44 NOUVELLES DES RACES PURES

46 STATISTIQUES

Un 7 septembre couronné de succès, plus de 105 000 personnes ont visité l'une ou l'autre des 80 fermes de bovins ouvertes au public. Voyez les détails en page 6



L'accouplement



BOVINS

du Québec

Bovins du Québec est inséré dans *La Terre de chez nous*. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers du Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: *La Terre de chez nous*, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* (au Québec) pour:

1 an: 46,01 \$ 2 ans: 74,77 \$ 3 ans: 97,77 \$ (Taxes incluses)

Nom:

Adresse:

Code postal: Tél.:

No membre UPA:

Ci-joint la somme de : Signature:

TPS: R 1218 5132 3

TVO: 1006 1126 05

BOVINS

du Québec

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2003

Supplément de *La Terre de chez nous* (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web: www.tcn.upa.qc.ca

Responsables à la fédération

Gaëtan Bélanger, Anne-Marie Christen

Directeur

Daniel Boulanger

Rédacteur en chef responsable de la publication

Victor Larivière

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Denise Audet, Pierre-Yvon Bégin,
Gaëtan Bélanger, Emile Bouchard,
Guylaine Bouchard, Sylvie Boutin,
Anne-Marie Christen, Geneviève Côté,
Nathalie Côté, Michel Dostie, John Paterson

Caricature

Ferme Verte Vallée senc

Chef de production

Carole Lalancette

Infographie

Annie Bisailon, Karyne Bradley, Céline Dupras

Impression

Imprimerie Solisco

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Chantal Rainville

Représentant hors Québec

Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Agente de promotion

Élise Hofer

Tirage et abonnements

Marie-Josée Rheault

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Ce magazine est publié 6 fois l'an et le tirage est de 42 000 copies.

Prochaine parution: 18 décembre 2003

Date de tombée publicitaire: 19 novembre 2003

Note: Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Plus de quatre mois après la découverte d'un seul cas de vache folle en Alberta, rien ne va plus. La crise de la vache folle persiste et les producteurs sont à bout de souffle. L'embargo américain a beau être partiellement levé, la situation des producteurs reste difficile. Très difficile. Pour plusieurs d'entre eux, elle est même pire qu'au lendemain du 20 mai, puisque leurs pertes financières ne cessent de s'accumuler. Même en tenant compte de l'aide gouvernementale temporaire fédérale-provinciale, les producteurs ont essuyé, depuis le début de la crise, des pertes de revenus de l'ordre de 24 %. Des pertes énormes!

Crise de la vache folle

La patience des producteurs atteint ses limites!

Après le 1^{er} septembre, la situation s'est même envenimée. Du jour au lendemain, l'aide gouvernementale a pris fin et cela même si les prix de plusieurs catégories de bovins n'ont toujours pas, eux, retrouvé leurs cours normaux. La levée partielle de l'embargo américain, qui demeure une excellente nouvelle, a créé bien des espoirs, mais son impact sur les prix reste encore variable. Il faut dire que cette levée, annoncée le 8 août dernier, touchait seulement les viandes désossées de bœuf de moins de 30 mois et de veau, et a pris plus d'un mois à se concrétiser. En fait, ce n'est que le 4 septembre que les premiers chargements de veau ont traversé les frontières. Dans le cas du bœuf, ce ne fût que le 10 septembre.

À la suite de cette annonce, plusieurs ont cru que la crise de la vache folle était derrière nous. C'était alors sans comprendre que plus de 60 % du commerce est toujours sous embargo. Car ne soyons pas ici naïfs, tant et aussi longtemps que les frontières ne seront pas ouvertes à tous nos produits bovins (viandes et animaux vivants destinés à l'abattage, l'engraissement ou à la reproduction), les prix ne pourront revenir à leurs cours habituels. Ce retour à la normale risque de prendre un certain temps; la route sera longue et pleine d'embûches. D'ici là, les producteurs ont plus que jamais besoin du soutien financier de leurs gouvernements.

Mais qu'attend les gouvernements pour annoncer un soutien à l'industrie bovine qui traverse la pire crise de son histoire? Quelles sont sa stratégies pour aider les producteurs? Voilà autant de questions toujours sans réponse à la mi-septembre, au moment d'écrire ces lignes. Pourtant, plusieurs autres gouvernements provinciaux ont pris le leadership et sont rapidement intervenus en mettant de l'avant de nouveaux programmes d'aide pour couvrir les ventes faites depuis le 1^{er} septembre. Qu'on pense à l'Alberta, à l'Ontario, à la Saskatchewan et même au Manitoba. Qu'attend le gouvernement du

Québec pour mettre en place un tel programme, quitte à refiler par la suite une partie de la facture au Fédéral.

L'inertie du gouvernement québécois est en train de causer de lourds dommages et de créer un véritable chaos dans la mise en marché des bovins. En plus de composer avec une crise sans précédent, les producteurs de bovins du Québec doivent en plus concurrencer avec d'autres producteurs canadiens qui disposent, eux, de programmes d'aide. C'est carrément inacceptable et inéquitable! Comment voulez-vous actuellement que je dise aux producteurs de bouvillons ou de bovins de réforme de laisser aller leurs animaux? Aux prix actuels, c'est impossible, les pertes encourues seraient trop importantes. Ce sont les producteurs de l'Ontario qui remplissent nos abattoirs, alors que les producteurs du Québec sèchent avec leur bétail!

Les gouvernements ne peuvent pas faire l'autruche. La crise est loin d'être finie. Au contraire. Les producteurs réclament de toute urgence un programme d'aide, un programme plus complet encore que le premier, qui couvrira cette fois-ci tous les secteurs de la production bovine, un programme qui devra durer tant et aussi longtemps que tous les marchés ne seront pas revenus à la normale.

Nos gouvernements doivent agir et vite. Si notre message ne passe pas, nous n'aurons d'autre choix que de le répéter plus haut et plus fort. Nous avons jusqu'à maintenant été patients, mais notre patience a ses limites. Les producteurs sont plus que jamais déterminés à se battre pour sauver leurs entreprises. S'il faut sortir dans les rues et manifester, nous le ferons. Car jamais les producteurs n'accepteront d'être abandonnés de la sorte.

Michel Dessureault
MICHEL DESSUREAULT
 Président



Un 7 septembre couronné de succès!

La toute première édition de la *Journée porte ouverte sur les fermes du Québec* et de la *Grande fête agricole sous le chapiteau*, à Longueuil s'est révélée un franc succès de participation populaire. Plus de 105 000 personnes ont visité l'une ou l'autre des 208 fermes participantes ou sont venues rencontrer les agriculteurs qui les attendaient sous le chapiteau, à la Maison de l'UPA. Deux activités visant un seul et même objectif : faire redécouvrir l'agriculture d'ici aux consommateurs, répondre à leurs questions et mieux leur faire connaître la provenance des produits qu'ils retrouvent dans leur assiette.

Du côté des bovins, coup de chapeau aux producteurs qui n'ont pas

hésité à s'associer en grand nombre à cette grande première. Plus de 80 fermes de bovins de boucherie et de bovins laitiers, à travers tout le Québec, ont en effet accepté d'ouvrir leur porte et de relever le défi.

La présence bovine était également bien visible sous le grand chapiteau à Longueuil. Le kiosque de la Fédération, haut en couleur avec ses airs champêtres, a connu un très fort taux d'achalandage. Des producteurs étaient à l'avant-plan pour accueillir les visiteurs et leur fournir toute l'information désirée: un « Quiz bovin » a permis à la population de parfaire ses connaissances en matière de production bovine et, bien sûr, un coin dégustation, fort populaire, où les consommateurs ont pu

goûter à de l'escalope de veau de grain fumé et à du chili au veau de lait.

Toujours dans le cadre de la grande fête agricole à Longueuil, le bœuf du Québec était également à l'honneur grâce au grand méchoui de bœuf servi à l'entrée du site. Les visiteurs ont ainsi pu se délecter de bœuf du Québec cuit sur la braise. Quelque 2000 livres de bœuf, tendre et juteux, ont ainsi été servies à la population.

La Fédération tient aussi à remercier chaudement tous les producteurs qui, de près ou de loin, ont participé au succès de cette grande aventure.

Un taureau SALERS



Merci à Mark Mason
chez Wind Dancer Farms
pour le pique-nique Salers
du 31 août dernier.

ASSOCIATION SALERS
DU QUÉBEC

Gérald McGee, président
Tél.: (819) 826-2918



C'est payant

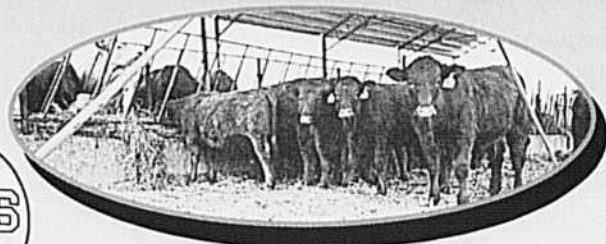
Prenez un peu de votre temps pour
choisir un taureau.

IL Y AURA DES TAUREAUX AUX STATIONS DE :

ST-MARTIN (Beauce)

&

STE-ODILE (Rimouski)



Carol Arbery, secrétaire
Tél.: (819) 826-5064

Agence de vente veaux d'embouche

Dix ans de service

C'est le 10 août 1993 que l'Agence de vente veaux d'embouche entrait en opération. Les producteurs de veaux d'embouche souhaitaient alors à leur tour bénéficier de l'organisation collective de la mise en marché afin d'obtenir le meilleur prix de marché pour leurs veaux, d'uniformiser les règles et conditions de vente et profiter de la protection que procure la garantie de paiement. Dès sa création, l'Agence reconnaît trois modes de vente afin de satisfaire l'ensemble des intervenants, soit les ventes à l'encan spécialisé, les ventes à l'encan public et les ventes directes entre producteurs-naisseurs et finisseurs. Dix ans plus tard, où en sommes-nous? Quelles sont les réalisations de l'Agence et leurs impacts pour le secteur? Afin de souligner les 10 ans de l'Agence, voici en bref un bilan de ses principales actions.

La bonification et la consolidation d'un réseau efficace d'encans spécialisés afin que ce mode de vente devienne le lieu privilégié pour la vente de veaux d'embouche. Pour réaliser cet objectif, l'Agence a mis en place, au cours des ans, une série d'actions ciblées : réglementation des balances dans lesquelles sont pesés les veaux, préinscription et classement des veaux, amélioration des condi-

tions sanitaires des animaux, durée des encans, promotion du circuit (carnet calendrier), etc. On peut dire que ces actions ont porté leurs fruits puisque de 1993, où 30 % de la production est écoulée à travers ce mode de vente, on passe, en 2002, à plus de la moitié de la production!

L'étalement des ventes afin de répondre aux besoins du marché qui nécessite de l'approvisionnement de veaux d'embouche à l'année longue. Parmi les moyens mis de l'avant par l'Agence, soulignons la création des encans d'hiver et de printemps. Ici encore, l'initiative s'est révélée efficace puisqu'en 1997, on ne comptait que 9 000 têtes inscrites dans les encans d'hiver et de printemps, comparativement à 20 000 en 2002!

L'amélioration de la qualité des veaux afin de répondre aux besoins du marché. Pour relever cet important défi, l'Agence a mis en place à l'intention des producteurs une série d'outils de sensibilisation : Regardez vos veaux avec les yeux d'un acheteur; document vidéo : *Le veau d'embouche : un marché à cibler*; sans compter les campagnes promotionnelles de vaccination. Ces actions ont été efficaces puisque l'on constate depuis quelques années une grande amélioration génétique des veaux. Sur le plan de la vac-



Des producteurs et des employés au service des producteurs - Les employés de l'Agence de vente veaux d'embouche en compagnie de la présidente du Comité de mise en marché veaux d'embouche et du vice-président :

rangée arrière : Daniel Zuchoski, responsable de la mise en marché veaux d'embouche, Louis Hébert, directeur mise en marché veaux d'embouche; rangée avant : Maurice Migneault, vice-président et Thérèse G. Carbonneau, présidente.

cination, des pas de géant ont également été réalisés. Au début des années 90, seulement 2 à 3 % des veaux vendus étaient vaccinés; en 2003, près de 75 % des veaux sont vaccinés!

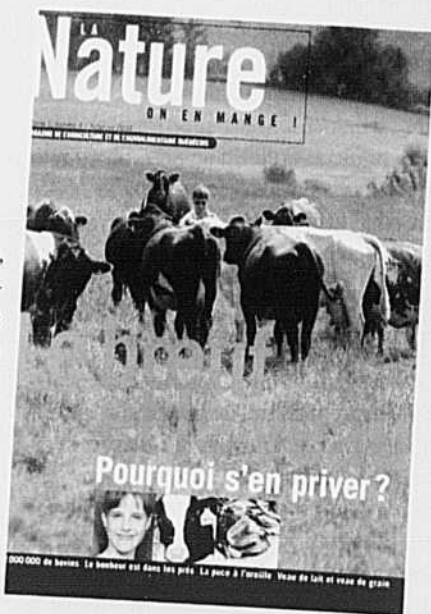
La mise en place pour les veaux semi-finis de ventes aux enchères électroniques afin de favoriser une saine compétition tout en offrant aux producteurs de veaux de type semi-fini, une nouvelle avenue souple et à un prix compétitif pour la mise en marché de leur produit. La première vente a eu lieu en avril 2002.

La nature, on en mange

Un outil de communication efficace!

Le 3 septembre dernier, le bœuf et le veau étaient à l'honneur à travers tout le Québec, grâce à la publication du plus récent numéro de *La Nature, on en mange!* qui était, rappelons-le, exclusivement consacré au secteur bovin. Encarté dans le Journal de Montréal, le Journal de Québec, Le Devoir et dans plusieurs autres hebdomadaires ciblés, ce magazine, tiré à plus de 550 000 exemplaires, a permis de mieux faire connaître notre production à plus de 1 500 000 lecteurs!

La Fédération, qui a étroitement participé à la publication de ce numéro, est particulièrement fière de ce spécial bovin. Cet outil nous a permis de fournir une information juste et rassurante aux consommateurs quant à nos produits et à nos méthodes d'élevage, tout en présentant un visage humain de notre secteur. À ce sujet, nous tenons à remercier tous les producteurs qui ont accepté de collaborer à cette édition.



Dossier de la vache folle

Quoi de neuf?

LA minute BOVINE

POUR SE TENIR INFORMÉ : LA MINUTE BOVINE EXPRESS!

Dès le début de la crise, la Fédération s'est fait un point d'honneur de bien informer ses producteurs sur les développements et les différentes facettes du dossier. Nous avons donc mis en ligne sur notre site Web (www.bovin.qc.ca) – *La minute bovine express!*, un bulletin d'information régulièrement mis à jour qui trace le portrait de la situation. À date, 20 numéros ont été produits depuis le 20 mai dernier. Vous voulez connaître l'état de la situation quant à la levée de l'embargo? Être informé sur les actions mises de l'avant par votre Fédération pour défendre vos intérêts? Suivre l'évolution des marchés? On consulte *La minute bovine express!*

Dans le même ordre d'idées, la Canadian Cattlemen's Association vient de mettre en ligne un bulletin de nouvelles quotidien sur son site Web www.info.cca.ca. On peut ainsi facilement suivre les développements du côté de l'Ouest.

DES SESSIONS D'INFORMATION RÉGIONALES

Toujours dans le but d'informer adéquatement les producteurs de bovins sur la crise, la Fédération a, au cours des dernières semaines, entrepris une série d'assemblées d'information organisées par les Syndicats dans plusieurs régions du Québec. Ainsi, notre président, M. Michel Dessureault, rencontrait les producteurs de bovins de la

région de Lanaudière, le 18 août, ceux de la région de la Beauce, le 19 août et ceux de la région de la Mauricie, le 20 août. Notre vice-président, M. Denis Lahaye, rencontrait à son tour les producteurs de bovins de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le 15 septembre et ceux de la région de Saint-Jean-Valleyfield, le 18 septembre. Le Syndicat du Saguenay-Lac-Saint-Jean a également tenu une assemblée spéciale le 4 septembre dernier. Les producteurs de bouvillons d'abatage étaient pour leur part réunis en assemblée générale spéciale le 25 août.

Ces assemblées syndicales, qui attirent un grand nombre de producteurs, sont importantes. Elles permettent à tous de mieux comprendre les enjeux du dossier, les stratégies mises de l'avant par la Fédération et d'échanger sur les différents volets du dossier.

DES ACTIONS RÉGIONALES

Au cours des dernières semaines, les syndicats régionaux ont initié, tour à tour, une série d'événements afin de sensibiliser les consommateurs à la crise qui nous affecte. La première de ces activités fut la grande vente de bœuf et de veau organisée les 15 et 16 août dernier par la Fédération de l'UPA de l'Estrie. Le 28 août, le Syndicat de Saint-Hyacinthe tenait à son tour sa « vente trottoir ». Lors des Délices d'automne, le Syndicat de la Mauricie lançait l'opération *Savez-vous d'où proviennent le bœuf et le veau que vous consommez?* pour sensibiliser les consommateurs sur la provenance de la viande qu'ils achètent au marché. Les consommateurs participant à l'événement ont pu signer une pétition qui sera éventuellement remise à la ministre de l'Agriculture. Le 1^{er} septembre dernier, le Syndicat de Saint-Jean-Valleyfield prenait part au BBQ pancanadien qui se tenait simultanément dans plusieurs autres villes canadiennes



La première activité régionale tenue pour sensibiliser les consommateurs au prix de la viande bovine fut la grande vente de bœuf et de veau organisée les 15 et 16 août dernier par la Fédération de l'UPA de l'Estrie.

nes tandis que le Syndicat de Lanaudière organisait sa vente de bœuf et de veau le 20 septembre. Coup de chapeau à tous les instigateurs de ces projets!

ENQUÊTE SUR LE PRIX DU BOEUF

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme Françoise Gauthier, annonçait, le 27 août dernier, la formation d'un groupe de travail qui se penchera sur la problématique des prix de détail de la viande bovine depuis l'embargo du 20 mai dernier. Cette enquête a pour but d'expliquer les écarts, d'une part entre les prix du bœuf et du veau au détail au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes et, d'autre part, entre les prix payés aux producteurs et les prix de vente au détail.

L'enquête est présentement en cours sous la présidence de M. Guy Jacob, ex-sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ex-président de la Commission canadienne de lait; accompagné de MM. Maurice Doyon, professeur adjoint à la Faculté des sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval et de Michel Librowicz, professeur et titulaire de la Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés à l'Université du Québec à Montréal. Les résultats de l'enquête devraient être connus le 10 octobre 2003. ↻

*agente de communication, FPBQ

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-0530 • Téléc. : (450) 442-9348
Courriel : fpbq@upa.qc.ca
Site Internet : www.bovin.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue St-Jean
Saint-Maurice (Québec)
GOX 2X0
Tél. & télécopieur : (819) 693-7540/(819)693-0334

Vice-président : Denis Lahaye
391, rue Principale
Batiscan (Québec)
GOX 1A0
Tél. & télécopieur : (418) 362-2423/362-3312

Gib Drury
C.P. 30, 466, chemin des Érables
Alcove (Québec)
JOX 1A0
Tél. & télécopieur : (819) 459-2991/459-1803

J.-Alain Laroche
840, rang 6
Saint-Albert, Québec
JOA 1E0
Tél. & télécopieur : (819) 353-2910/353-2903

Alain Richard
704, boul. Saint-Paul Sud
Malartic (Québec) JOY 1Z0
Tél. : (819) 757-4135
Téléc. : (819) 757-3742

PERSONNEL

Secrétaire général:
Gaëtan Bélanger gbelanger@upa.qc.ca

Directrice administrative:
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Bovins de réforme, Veaux laitiers, Veaux d'embouche et Veaux de lait:
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Bouvillons d'abattage:
Bernard Doré bdore@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Veaux de grain:
Réal Daigle rdaigle@upa.qc.ca

Communications:
Denise Audet daudet@upa.qc.ca

Statistiques et marchés:
Ann Fornasier aforناسier@upa.qc.ca

Environnement et assurance de la qualité:
Nathalie Côté ncote@upa.qc.ca

Production et recherche:
Anne-Marie Christen amchristen@upa.qc.ca

Secrétaire de direction:
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec représente les producteurs de bovins regroupés en 14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québécois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de défendre leurs intérêts économiques et professionnels, de soutenir le développement de la production bovine et de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs des bovins.

Identification et traçabilité



SYLVIE BOUTIN*



La traçabilité

Un allié précieux!

Les efforts consentis par les producteurs de bovins du Québec depuis les débuts du projet d'identification permanente et de traçabilité n'auront pas été inutiles, bien au contraire. Les événements malheureux qu'a connus le Canada avec l'unique vache albertaine atteinte d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) auront confirmé l'importance d'établir une chaîne de traçabilité solide et complète. Il est important de garder à l'esprit que dans un contexte où les consommateurs et les importateurs étrangers sont de plus en plus préoccupés par l'innocuité des denrées agricoles qu'ils achètent, les outils que sont l'identification permanente et la traçabilité permettent de répondre plus aisément à certaines exigences particulières relatives au produit.

S'il n'empêche pas l'apparition de maladies, notre système d'identification permanente et de traçabilité nous permet de réagir rapidement dès l'apparition de problèmes dans un élevage. La rapidité de cette intervention sera d'autant plus grande si les réponses à certaines questions peuvent être fournies rapidement. Quelle est l'origine des animaux malades? Dans quelles fermes sont-ils nés? Ont-ils transité par d'autres fermes? Ont-ils été sur le site d'une ou de plusieurs expositions agricoles? Quels animaux ont-ils côtoyé durant leur vie? Au fur et à mesure que les déclarations d'événements sont faites par les différents partenaires de la filière, le dossier de chaque bovin s'enrichit, tout comme un

curriculum vitae!

Ainsi, plus l'information contenue dans le dossier de chaque animal est précise et complète, plus les causes qui prolongent une crise seront rapidement circonscrites et éliminées. Cette information nous permet également d'éviter des centaines, voire des milliers d'abattages inutiles, car rappelons-nous que lors d'une enquête épidémiologique, en cas d'incertitude, un animal sera abattu plutôt que de risquer une propagation de la maladie.

Il est donc bien important pour chaque producteur de faire ses déclarations d'événements à ATQ, que ce soit une activation de boucles à la suite d'une naissance, la réception d'un nouvel animal à la ferme, un déplacement vers un pâturage communautaire ou à l'extérieur du Québec. Le transfert de toute cette infor-

mation à ATQ est d'une extrême importance et permettra de faire toute la différence lors d'une crise dans le domaine agroalimentaire.

FORMULAIRE UNIQUE

Vous avez reçu dernièrement par la poste un exemplaire du nouveau *Formulaire de transaction des animaux vivants et d'identification permanente*. Conçu pour faciliter la gestion des opérations de traçabilité à la ferme, ce nouveau formulaire vous permet de faire vos déclarations à ATQ et à la Financière agricole.

Ainsi, pour les producteurs de veaux de lait et de bouvillons, l'achat ou la vente de bouvillons, l'entrée de veaux de lait ou l'abattage de veaux de lait hors Québec sont déclarés à la Financière agricole à l'aide du formulaire unique. De plus, si vous avez pris soin de signer la section 7 au bas du formulaire, les informations relatives à la traçabilité (réception ou déplacement d'un

animal, sortie d'un animal hors Québec ou décès d'un animal) seront également transmises à ATQ par la Financière.

Pour les producteurs de bovins et les producteurs laitiers qui ne sont pas assurés à la Financière agricole, le formulaire unique doit être utilisé afin de procéder aux déclarations de traçabilité, en faisant simplement abstraction des sections 1, 2 et 3 du formulaire, qui ne concernent que la Financière. Même si l'apparence visuelle du formulaire a changé, l'information que vous y inscrivez et que vous transmettez à ATQ est toujours la même!

BON DE COMMANDE AMÉLIORÉ

Dans les outils mis en place dernièrement par ATQ dans le but d'aider les producteurs dans leur gestion de la traçabilité à la ferme, nous retrouvons le nouveau bon de commande de boucles. Ce dernier, maintenant doté d'une nouvelle section détachable vous permet d'effectuer votre

paiement dans la plupart des banques et caisses populaires, que ce soit au comptoir ou par guichet automatique.

De plus, pour les producteurs qui effectuent déjà leurs transactions bancaires par téléphone ou par Internet, ils peuvent également employer cette façon de faire afin d'effectuer le paiement de leur commande chez Agri-Traçabilité Québec. Assurez-vous d'avoir en main votre numéro d'intervenant (exemple : PRO1234567).

N'hésitez surtout pas à faire appel à notre service à la clientèle au 1 866 270-4319 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h, pour toute question relative au formulaire unique, au bon de commande ou pour toute autre information sur la traçabilité. Nos agents sont là pour vous aider! ☺

* conseillère à l'information, Agri-Traçabilité Québec



Le choix ANGUS profitable et logique

www.quebecangus.com

JUGEMENT ANGUS

Expo Boeuf	11 octobre '03	18h00
Expo Boeuf - Juniors	12 octobre '03	11h00

À NE PAS MANQUER

VENTE DE FEMELLES ANGUS 2003

Samedi, le 18 octobre 2003
Dîner : 12h00 - Vente : 13h30
Ranch Lougami, Asbestos (Qc)

Transport gratuit partout au Québec avec l'achat de deux têtes et plus.

Bienvenue à tous!
Contactez l'Association pour informations.

Association canadienne
Angus
142, 6715 - 8^e rue N-E,
Calgary, Alberta, Canada
T2E 7H7
Tél.: (403) 571-3580
Fax: (403) 571-3599

Association Angus du
Québec
a/s Trudy Beaton
3 ch. North Hill, Gould
(Qc) J0B 2Z0
Tél.: (819) 877-5461
Fax: (819) 877-3845



Plusieurs
programmes et bourses
sont disponibles
pour les membres juniors.
Contactez l'Association
pour plus d'informations.

Ferme Manasan
Pierre & Robert Laberge
Danville, (819) 620-6566
noir & rouge

Ajoutez un pur-sang à votre troupeau

Hummm...
On les reconnaît
de loin.

90 HP à la Pdf

Notre modèle 6420
équipé de la nouvelle
transmission IVT vous
permet d'effectuer avec
précision et rapidité tous
vos travaux reliés à votre
élevage.

**SOLIDE
FIABLE** toujours

**JOHN
DEERE**

ALMA
Maltais &
Ouellet inc.

ANGE-GARDIEN-
DE ROUVILLE
Équipements
Lagué Itée

BERTHIÉVILLE
E.M.I. (s.e.c)

CAP DE LA
MADELEINE
Équip. R.P.L. inc.

COATCOOK
Équip. Veilleux
Coaticook inc.

DRUMMONDVILLE
Agritex
Drummondville

GUIGUES
Machineries
M. Larose Itée

LAVAL
Lavaltrac Équip.
inc.

LENNOXVILLE
Équip. Veilleux
Lennoxville inc.

PIKE RIVER
Équip. Lagué
Pike River inc.

RICHMOND
Agritex
Richmond inc.

RIMOUSKI /
Matane
Équipements
Daniel Lévesque
inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements
Daniel Lévesque
RDL inc.

ST-AUGUSTIN /
Mirabel
Centre
Agricole J.L.D.

ST-AUGUSTIN /
Québec
Équipements
Big John

ST-CÉLESTIN
Équipements
R.P.L. inc.

ST-GEORGES-DE-
BEAUCE
Équipements
Agri-Beauce enr.

ST-GERVAIS,
Cité Bellechasse
Frs Goulet & Fils
Inc.

ST-ISIDORE
E. Larochelle inc.

ST-JACQUES-
LE-MINEUR
Agricotech

ST-PASCAL
Équip. Laplante inc.

ST-POLYCARPE
Agritex
St-Polycarpe inc.

STE-MARTINE
Agritex
Ste-Martine
Ltée

ST-ROCH-DE-
L'ACHIGAN
Équipements
Maurox inc.

STE-ROSALIE
Équipements
Lagué Itée

VARENNES
Équipements
Lagué &
Martin inc.

VICTORIAVILLE
André
Girouard
& fils inc.

YAMASKA-est
Agritex Yamaska



Sujet à approbation de
JOHN DEERE
CRÉDIT



Demandez votre
carte de crédit
AgLine et accumulez
des points Air Miles.



JOHN DEERE
www.johndeere.com



Quality Starts Here ✓

Les points critiques de contrôle

Partie 4 de 5

Nous poursuivons la description du programme Quality Starts Here ✓ (QSH) en élaborant cette fois sur les points critiques de contrôle (PCC) dans les entreprises bovines.

DÉFINITION DES POINTS CRITIQUES DE CONTRÔLE

Les PCC sont des points d'observation effectués soit avant le départ des animaux ou lors de la procédure ou des processus de production qui sont critiques pour la salubrité des aliments. Une négligence ou une erreur dans l'observation de ces points critiques ou des pratiques peut mener à des problèmes irréversibles avec le produit final.

LES PPC DANS LES ENTREPRISES BOVINES

Voici les points critiques de contrôle qui ont été identifiés dans le programme QSH :

- contamination des aliments non médicamenteux par des aliments médicamenteux pendant l'entreposage, le traitement, le mélange et l'alimentation;
- mauvais aliment donné aux animaux;
- technique d'injection incorrecte causant une brisure des aiguilles dans les muscles durant les traitements;
- erreur dans le suivi des instructions sur les étiquettes des médicaments ou les ordonnances du vétérinaire lors des traitements résultant en des périodes trop courtes de retrait de produits médicamenteux;


- expédition de bovins avant la fin de la période de retrait des produits médicamenteux.

Ces points critiques apparaissent à des moments précis de la gestion de l'entreprise. Voici un modèle pour le bovin où se retrouve chacun des PCC identifiés (figure 1).

LES CONSÉQUENCES D'UNE DÉFAILLANCE DANS LE SUIVI DES PCC

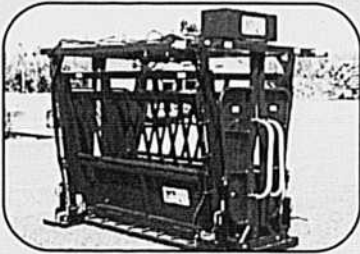
Des dommages irréversibles peuvent affecter la salubrité de la viande si un des PCC est négligé. Les dommages les plus directs sont :

- des résidus de médicaments dans la viande qui ne peuvent être enlevés;

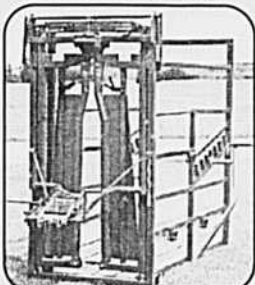


Aussi disponible
Barrière 5 ou 6 barres • Mangeoire diagonale
Abreuvoir chauffant • Guillotine
Mangeoire à carcan • Cage de palpitation
Mangeoire à balle ronde


CHUTE HYDRAULIQUE




CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



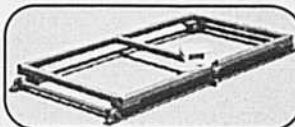
CHUTE TAILLE SABOT & PORTE AUTO-BARRANTE



CHUTE MANUELLE OU HYDRAULIQUE AJUSTABLE



BALANCE ÉLECTRONIQUE
Ultra moderne et de très haute précision



Équipement P.F.B.
Wickham (Québec) J0C 1S0
Tél. : (819) 398-7112
Fax : (819) 398-5276
Contactez-nous pour connaître le concessionnaire P.F.B. le plus près de chez vous.

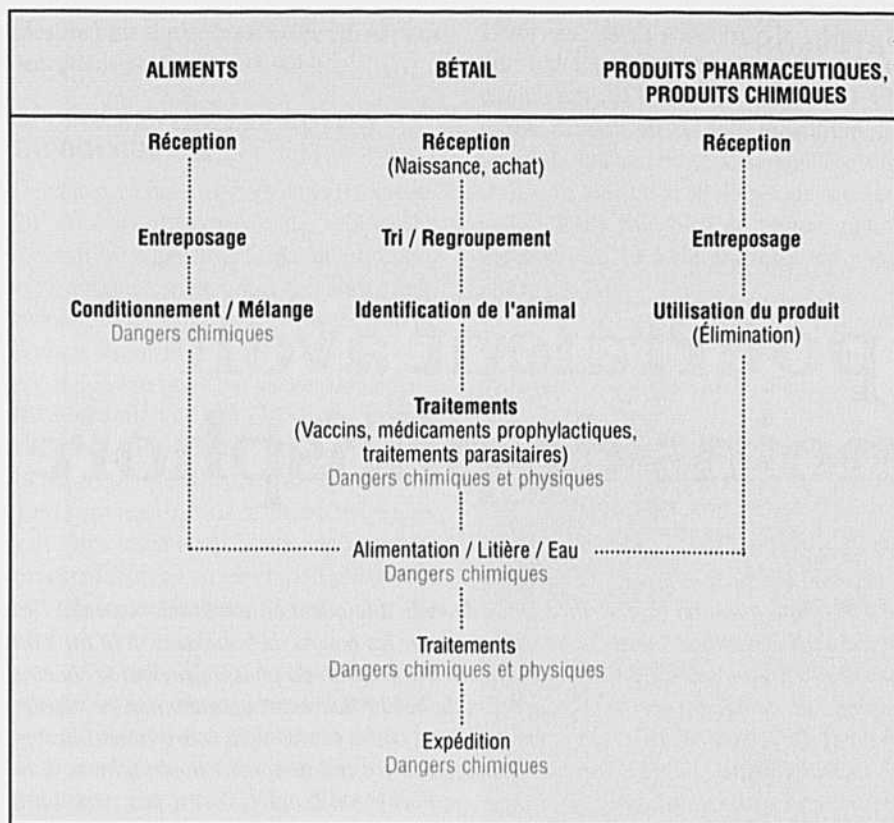


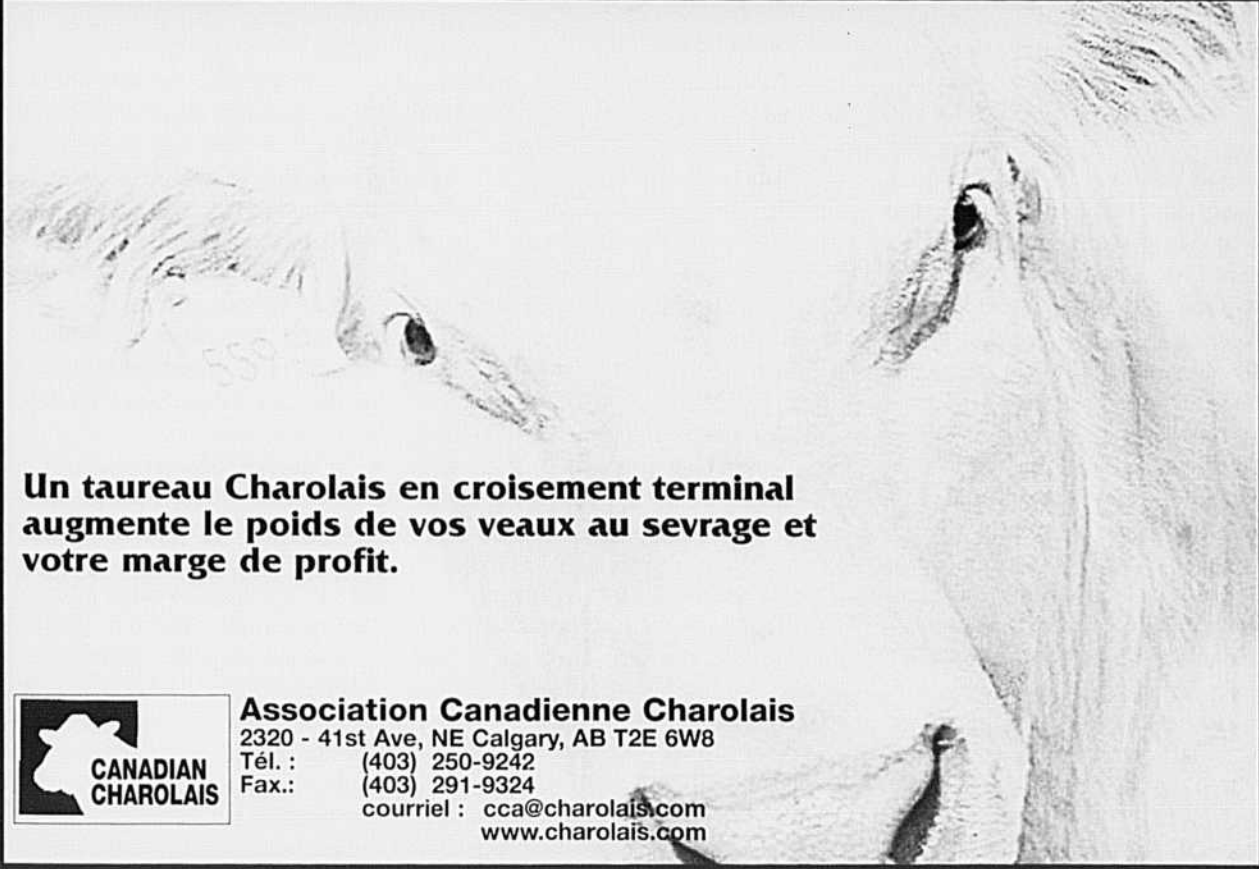
Figure 1. Modèle générique HACCP pour le bovin

- des aiguilles brisées dans la viande qui posent un risque à la santé de l'homme et diminuent la confiance des consommateurs.

Aucune de ces situations ne peut être « réparée » une fois le fait accompli, c'est pourquoi le programme QSH prévoit un plan pour identifier et résoudre tout problème qui surviendrait à un des points critiques de contrôle identifiés dans la figure 1. Des procédures de rectification permettent de décrire le problème, d'identifier la source, la cause et ainsi mettre en place des mesures correctives pour éviter la répétition du problème.

L'approche HACCP, avec ses PCC, permettra d'obtenir une meilleure assurance de l'innocuité des aliments produits à la ferme. ↻

*agronome, agente à l'environnement et à la qualité, FPBQ



Un taureau Charolais en croisement terminal augmente le poids de vos veaux au sevrage et votre marge de profit.

Association Canadienne Charolais
 2320 - 41st Ave, NE Calgary, AB T2E 6W8
 Tél. : (403) 250-9242
 Fax.: (403) 291-9324
 courriel : cca@charolais.com
www.charolais.com

CANADIAN CHAROLAIS

La race terminale #1

Les bovins pourraient avoir besoin de moins de phosphore

L'apport de suppléments en phosphore a cessé d'être une question de nutrition pour devenir une question environnementale. Des études récentes établissent le bien-fondé d'une réduction des suppléments en phosphore pour les bovins de boucherie. À la fin d'un document publié en 2002 par le Council for Agriculture Science & Technology portant sur l'utilisation du phosphore pour les bovins et dans l'environnement, les auteurs Klopfenstein et al. concluent ceci : « Les éleveurs de bovins devraient abandonner les suppléments au phosphore dans les diètes d'engraissement. Le secteur de l'élevage bovin remet en cause la stratégie couramment acceptée par le passé en matière de suppléments. Des nutritionnistes adoptent d'autres stratégies de formulation pour le phosphore, et ce pour deux raisons : ils acceptent les recherches récentes concluant que l'ajout de phosphore dans les diètes n'est pas nécessaire puisque les besoins en phosphore sont moins élevés que ce qu'on croyait et les conséquences du surdosage en phosphore sur l'environnement les préoccupent. » Les données établissent réellement le bien-fondé d'une réduction de la quantité de suppléments en phosphore donnée aux bovins de boucherie.

Pourquoi cherche-t-on tellement à définir à nouveau, de façon plus précise, les besoins en phosphore du bétail? Parce que le phosphore est maintenant devenu un problème environnemental. Ainsi, la contamination des sols et des eaux de surface par l'azote et le phosphore est le principal problème environnemental auquel se heurtent les éleveurs de bétail en Pennsylvanie, au Maryland et en Virginie. La concentration grandissante de la volaille, du porc et du bétail a provoqué des déséquilibres nutritifs dans les fermes et dans tous les bassins hydrographiques.

Lorsque le total des intrants en phosphore dépasse l'extrait, soit à la ferme soit dans un bassin hydrographique, le phosphore s'accumule dans le sol. Et s'il y a ruissellement, ce phosphore va contaminer les ressources hydrauliques (Knowlton et Kohn, 1999). Toutefois, les pressions en vue de faire diminuer l'excrétion de phosphore ont été faibles jusqu'à présent. Et les éleveurs donnent d'habitude plus de phosphore que ce dont leur volaille ou leurs bovins ont besoin (Klopfenstein et al, 2002).

INQUIÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Quelle inquiétude spécifique le phosphore soulève-t-il pour l'environnement? À l'échelle mondiale, le phosphore sert très principalement pour les fertilisants agricoles (80 %), puis pour les détergents (12 %), l'alimentation animale (5 %) et les applications spécialisées (3 %). Et ce sont surtout les effets du phosphore sur les eaux de surface qui sont inquiétants. Un excès de phosphore dans l'eau, tout comme un excès d'azote, entraîne une prolifération rapide des populations d'algues et des « fleurs d'eau ». Or, la décomposition subséquente des algues consomme l'oxygène dissout dans l'eau. C'est cette raréfaction de l'oxygène dissout qui constitue le principal facteur nocif pour la croissance et la reproduction des poissons, des myes, des crabes, des huîtres et des autres formes de la vie animale aquatique. Les fleurs d'eau et le déclin subséquent de l'oxygène dissout constituent un phénomène appelé l'eutrophisation laquelle peut être causée par le ruissellement ou un lessivage de phosphore ou

d'azote dans le sol (Knowlton et Kohn, 1999).

L'application excessive d'azote sous forme de fumier ou de fertilisant chimique peut, cela est bien connu, provoquer une perte d'azote dans les eaux de surface. On croyait pourtant, à l'origine, que le phosphore se fixait dans le sol de façon relativement stable et, à en croire les idées toutes faites, le phosphore en surplus s'accumulait dans le sol et se déchargeait uniquement en cas d'érosion. À la ferme, gérer le phosphore signifiait prévenir l'érosion à l'aide de stratégies de travail et d'assolement des sols.

Aujourd'hui, on a découvert que l'application excessive du phosphore sur une période de quelques années entraîne la saturation des sols en phosphore, et qu'il peut y avoir décharge même si l'érosion est contrôlée (Sharply, 1996).

L'un des défis fondamentaux qui confronte l'industrie de l'élevage et de l'alimentation animale est celui du recyclage des flux de nutriments, surtout de l'azote et du phosphore, qu'il faut réduire chez les animaux pour les retourner dans les terres arables où ils peuvent encore servir pour la production des cultures. Aucune

mesure plus timide n'est viable, ni ne sera acceptable pour le grand public.

SUPPLÉMENTER LES BOVINS DE BOUCHERIE

Deux expériences menées dans les années 30 et 40 ont montré que, lorsqu'on ajoutait un supplément avec du phosphore, la production de veaux de l'année augmentait de 40 et 41 %, le poids du veau au sevrage augmentait de 69 et 49 livres, et le poids du veau sevré par vache supplémentée augmentait de 156 à 165 livres, respectivement. Plus tard, les travaux de Bohman et al. (Université du Nevada, 1961) ont montré que la productivité pouvait être améliorée dans cette même mesure lorsque l'on combinait phosphore et suppléments vitaminiques, pour les bovins de pâturage.

À la suite des études de ce genre, de nombreux éleveurs de bovins se sont fixés comme objectif de supplémenter chacune de leurs vaches avec environ six livres de phosphore par année. Selon Herd (1997), cette quantité de suppléments en phosphore donnée chaque année à chaque bovin est probablement raisonnable encore aujourd'hui pour les vaches qui paissent des pâturages indigènes non fertilisés et qui ont reçu très peu ou aucuns suppléments énergétiques ou protéiniques. Par contre, elle ne tient plus dans le cas des bovins qui paissent en pâturage de graminées de fraîche saison fertilisées au phosphore.

Les suppléments en phosphore avaient pour but premier d'augmenter la performance de reproduction. Mais les données de recherche pouvant étayer cette hypothèse, dans le cas des bovins en bâtiment clos, sont minces, et ce même si bon nombre des études faites antérieurement faisaient état d'un déclin de la reproduction lorsque le phosphore était inférieur à 0,2 % de la diète.

Les symptômes les plus fréquemment associés à une déficience en phosphore sont la faiblesse et la fracture des os, une baisse de l'ingestion alimentaire ou de la croissance, un taux de reproduction inférieur, une production laitière moins élevée, et un poids moins élevé du veau au sevrage (Karn, 2001).

RÉPONDRE AUX BESOINS

Les données tirées des recommandations du Conseil national de la recherche (NRC,

1996) ont aidé à constituer le tableau 1, qui indique les besoins en phosphore d'une vache de boucherie adulte de 1 400 livres produisant à son maximum 25 livres de lait par jour. Cela suppose une ingestion de 28 à 32 livres de matière sèche (IMS) par jour, de même qu'une ingestion de 19 à 32 grammes de phosphore par jour.

Le tableau 1 combine les recommandations du NRC avec les données d'analyse tirées du Guide d'étude et de

référence d'Agriculture Alberta pour la gestion des troupeaux de bovins. Si une vache au sommet de sa production laitière a besoin de 32 g de phosphore par jour, seule la luzerne fournit presque toute cette quantité. Au moment du sevrage, par contre, la vache n'a plus besoin que de 20 g de phosphore par jour, et alors tous les aliments répondent à ce besoin.

Call et al. (1986) de l'Université d'État de l'Utah ont maintenu quelques années un troupeau de vaches Hereford sur une diète

TABEAU 1

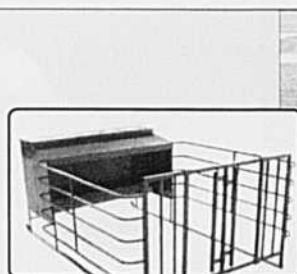
Quantité moyenne de phosphore dans les aliments pour bestiaux¹ produits en Alberta et sélectionnés²

ALIMENTS	% MOYEN DE PHOSPHORE PAR JOUR ³	INGESTION DE G DE PHOSPHORE	DÉFICIENCE?
Foin de luzerne	0,21	29,6	Oui
Foin de légumineuses	0,19	27,7	Oui
Foin d'herbe	0,17	24,7	Oui
Foin d'avoine	0,20	29,0	Oui
Grain d'orge	0,38	-	-

¹ Guide d'étude et de référence pour la gestion des troupeaux de bovins, Agriculture Alberta : voir www.agric.gov.ab.ca/live-stock/beef/mineral1.html

² Concommodation attendue de phosphore (14,5 kg IMS par jour) pour une vache de boucherie adulte de 1 400 livres au sommet de sa production laitière.

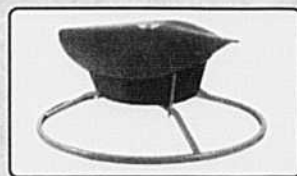
³ Selon le NRC (1996), une vache au sommet de sa production a besoin d'environ 32 g de phosphore par jour.



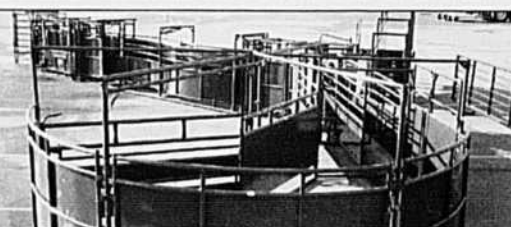
Mangeoire pour veaux



Cage hydraulique



Mangeoire à minéraux



Allée en «S»

- Barrières
- Enclos
- Cages manuelles ou hydrauliques
- Balances électroniques
- Mangeoires à foin
- Corral
- Allées en «S»



Distributeur exclusif pour le Québec des produits Stampede

Bovins spécialité

BOVI-SPEC

5995, Corriveau, Compton (Québec) J0B 1L0
Tél. / Fax : (819) 837-2162 • Cell. : (819) 821-0919 / (819) 571-8611

considérée comme passablement déficiente en phosphore. Après quelques années et quelques lactations, ils ont jugé qu'un apport de 8 à 10 g de phosphore par jour était adéquat pour ce qui est de l'efficacité reproductive, et qu'un apport de 5 à 6 g par jour était insuffisant. Toutefois, dès qu'on leur donnait environ 12 g de phosphore par jour, les vaches les plus déficientes retrouvaient rapidement leur condition et leur fonction reproductive. Un apport de 8 à 10 g de phosphore par jour, c'est environ 33 à 50 % du niveau de phosphore recommandé par le NRC (1996) pour une vache de 1 400 livres.

En 1978, les mêmes Call et al. avaient donné à des taures de remplacement en développement 66 g de phosphore équivalant à 174 % de l'apport recommandé par le NRC, et ils n'avaient trouvé aucune différence au chapitre du gain, du poids vif, ou de l'efficacité reproductive sur une période de deux ans.

DÉFENDABLES, CES RECOMMANDATIONS?

Si l'on se fie aux résultats des expériences menées au cours des 15 dernières années, il se pourrait que les recommandations du NRC soient encore trop conservatrices. Au cours des 35 dernières années, le besoin en phosphore a varié entre 4,1 et 9,5 g par jour pour couvrir les besoins d'entretien, alors qu'il oscillait entre 14 et 19,7 g de phosphore par jour pour les animaux gagnant 2,2 livres par jour.

Afin d'illustrer ces écarts, Erickson et al. (2002) ont mené une expérience en parc d'engraissement, et mesuré le taux et l'efficacité du gain en augmentant la diète en phosphore (tableau 2). L'expérience montre que l'accroissement de la dose quotidienne de phosphore de 0,16 % à 0,40 % de l'IMS n'a rien changé ni au taux ni à l'efficacité du gain. Ce même résultat a été observé lors d'une expérience similaire sur la diète de taures d'un an en engraissement, pendant 105 jours (Erickson et al, 2000).

Sur la base de ces deux études, on peut conclure que la diminution de la diète en phosphore à 0,16 % de l'ingestion quotidienne de matière sèche ne semble avoir modifié ni le taux ni l'efficacité du poids des taures en engraissement.

TABLEAU 2

Effet de l'accroissement de la dose de phosphore sur le rendement des veaux en engraissement (Erickson et al, 2002)

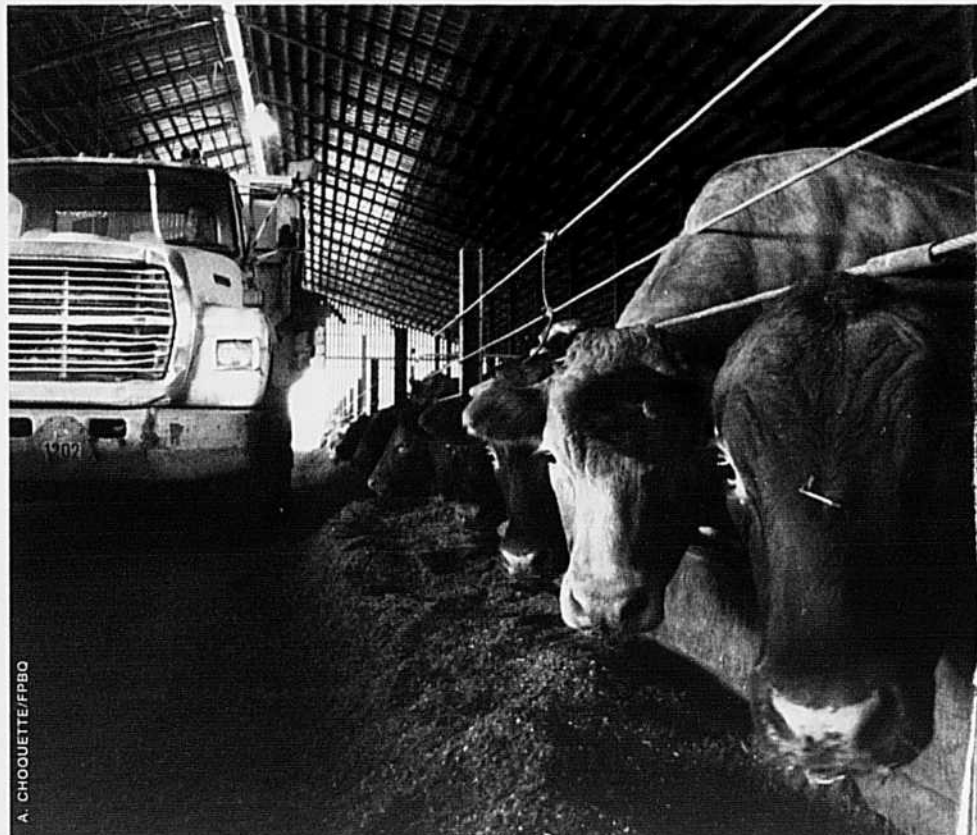
% DE LA MATIÈRE SÈCHE						
EN PHOSPHORE	0,16	0,22	0,28	0,34	0,40	P =
Phosphore ingéré par jour (g)	14,2	20,2	23,4	31,7	35,5	0,01
IMS par jour (lb)	19,7	19,8	18,1	20,4	19,5	0,92
Gain moyen quotidien	3,35	3,38	2,95	3,54	3,24	0,86
Gain : aliment	0,17	0,17	0,16	0,17	0,17	0,65

Il est intéressant de noter, d'après les réponses à une enquête menée par la Texas Tech University, publiées en 2001 par Galyean et Gleghorn, qu'un bon nombre des consultants nutritionnistes croient que le NRC (qui a recommandé en 1996 une diète en phosphore égalant 0,2 à 0,3 % de la MS ingérée) sous-estime encore les besoins en phosphore. Pour les consultants qui ont participé à l'enquête, la dose moyenne de phosphore dans une ration d'engraissement est de 0,31 % avec une étendue entre 0,25 à 0,35 %.

On croit que le surdosage en phosphore est attribuable à trois facteurs : 1) l'incertitude quant à la quantité réelle de phosphore contenue dans les aliments; 2) une méconnaissance des besoins réels en phosphore; et 3) la croyance qu'une surdose de phosphore aide à la production laitière ou à la reproduction (Knowlton, 2002). ↵

* vulgarisateur spécialisé dans le bœuf, Université d'État du Montana

Source : Cattle phosphor requirements may be lowered, *Feedstuffs*, avril 2003, p. 11.



À l'échelle mondiale, le phosphore sert très principalement pour les fertilisants agricoles (80 %), puis pour les détergents (12 %), l'alimentation animale (5 %) et les applications spécialisées (3 %).



Une employée de la Fédération se distingue!

Le Prix Henri-C.-Bois souligne de façon particulière la participation bénévole exceptionnelle tout au cours de l'année d'un ou d'une agronome au sein de différents comités de l'Ordre des Agronomes du Québec (OAQ), tant au chapitre provincial que dans les sections régionales. Cette distinction a été remise cette année à M^{me} Nathalie Côté, agronome.

En 1986, dès la fin de ses études en agriculture générale au Collège Macdonald de l'Université McGill, M^{me} Nathalie Côté est admise au sein de l'OAQ. Elle s'implique immédiatement comme conseillère à la section de Sainte-Anne-de-Bellevue. En 1988, elle devient membre du conseil de la section de Montréal qu'elle présidera de 1997 à 1999. De 1996 à 1997 et de 2000 à aujourd'hui, M^{me} Côté participe aux travaux du comité d'inspection professionnelle de l'OAQ dont elle assure la présidence de puis deux ans.

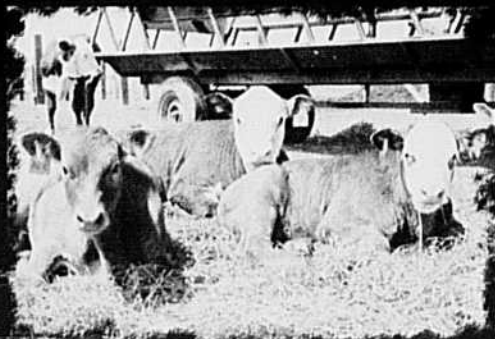
Son implication, son assiduité et l'importance de ses réalisations au sein du comité d'inspection professionnelle depuis six ans témoignent de l'importance accordée par M^{me} Côté à la qualité des services et des interventions agronomiques. Sous sa présidence, le processus d'inspection professionnelle a été actualisé pour tenir compte des nouveaux enjeux reliés à la pratique agronomique, marquant ainsi un virage important en matière d'inspection professionnelle au sein de l'OAQ.

Source : AGRONouvelles, juin-juillet 2003. Bovins du Québec remercie l'OAQ pour la publication de cet article.



Mme Nathalie Côté, agronome, reçoit des mains de la présidente de l'OAQ, Mme Claire Bolduc, agronome, le cadeau qui accompagne le Prix Henri-C.-Bois.

WANTED / RECHERCHÉS



REWARD/RÉCOMPENSE
promise à tous
les participants.

DES VEAUX TRÈS VIGoureux À LA NAISSANCE

Vaste opération :

- 1- Programme Transi-Boeuf 45 jours avant le vêlage
- 2- Pré-mélange Bon-Départ à la naissance

CO-OP La force
d'un réseau

Renseignez-vous auprès de votre
SHERIFF CO-OP

Opti Boeuf



La ferme Marsyl

Tout à l'honneur du veau de grain

À Sainte-Élizabeth-de-Warwick, dans les Bois-Francs, Mario Desrochers élève des veaux de grain depuis 1992. À forfait à ses débuts, il est producteur autonome depuis 1996. Suite à différentes expériences, mais aussi grâce à des visites et des lectures, il a su aménager des bâtiments et mettre au point une régie d'élevage qui lui permettent d'atteindre des résultats enviables.

Au cours des premières années, les veaux en pouponnière étaient gardés dans des loges sur un plancher latté, ce qui exigeait une gestion des fumiers sous forme liquide. Mais Mario Desrochers n'était pas content des résultats. Une lecture au sujet des planchers chauffants le convainquit de rénover sa pouponnière selon ce concept.

Sur le vieux plancher de l'étable, mais uniquement à l'endroit où sont gardés les veaux, il a donc coulé un nouveau plancher de béton sous lequel il a placé un panneau isolant de type « styrofoam » de même que des tuyaux dans lesquels circule de l'eau chaude. Grâce à l'isolant placé sous ces tuyaux, il n'y a que le nouveau béton qui profitera de la chaleur de l'eau. Des loges individuelles en bois ont ensuite été construites sur cette portion du plancher. Installé ainsi depuis 1997, le nouvel aménagement d'une capacité de 179 veaux a permis, précise M. Desrochers, d'améliorer grandement le confort des animaux et de réduire le temps consacré à l'entretien car les veaux sont maintenant gardés sur litière. En prime, ajoute le producteur, « la chaleur qui se dégage du plancher chauffe toute la bâtisse ».

LA RÉGIE EN POUPONNIÈRE

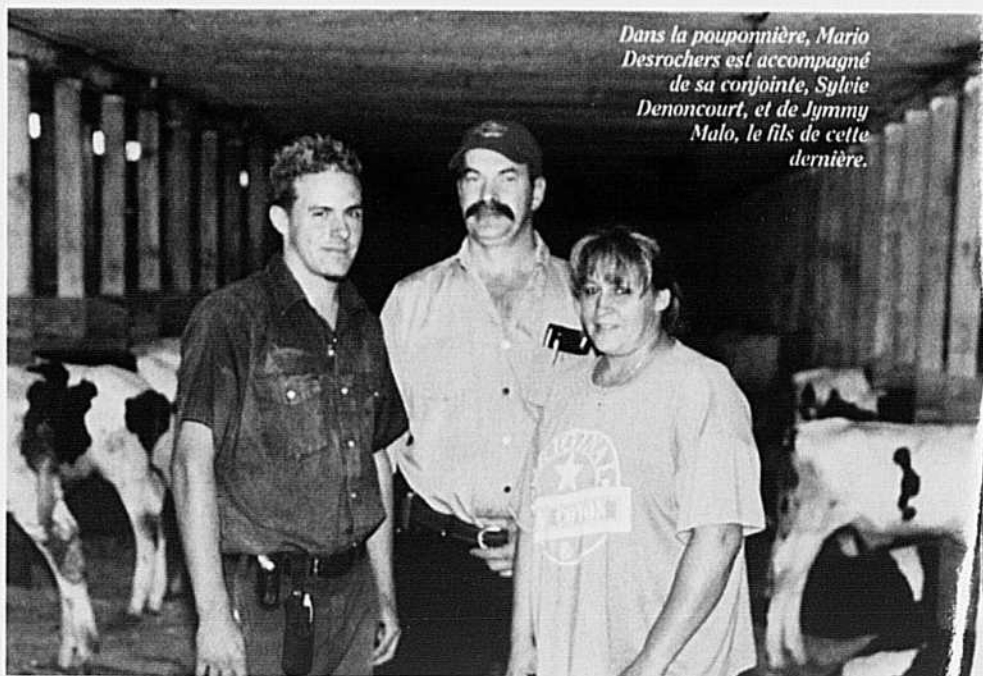
C'est Sylvie Denoncourt, conjointe de Mario Desrochers, qui a la responsabilité

de cette partie de l'élevage. Les veaux, des mâles dans presque 100 % des cas, arrivent âgés de un à sept jours. Ils pèsent de 53 à 55 kilos et sont sélectionnés par un acheteur spécialisé qui en assure la livraison à la ferme.

Durant les 45 à 49 jours que durera leur séjour en pouponnière, les veaux recevront une ration de lait en poudre. À compter de la troisième journée, un mélange de grains contenant 1,5 partie de maïs pour chaque partie d'un supplément à 35 % de pro-

téines brutes est aussi servi. Au moment de leur transfert en finition, après avoir consommé 20 kilos de poudre de lait et 40 kilos de grains, les veaux pèseront environ 86 kilos.

Les veaux reçoivent aussi un vaccin contre les maladies du système respiratoire et un autre contre les maladies virales. De plus, les éleveurs donnent un implant d'une efficacité de 60 jours. Avant leur transfert en finition, les veaux ont aussi droit à un supplément de vitamines.



Dans la pouponnière, Mario Desrochers est accompagné de sa conjointe, Sylvie Denoncourt, et de Jimmy Malo, le fils de cette dernière.

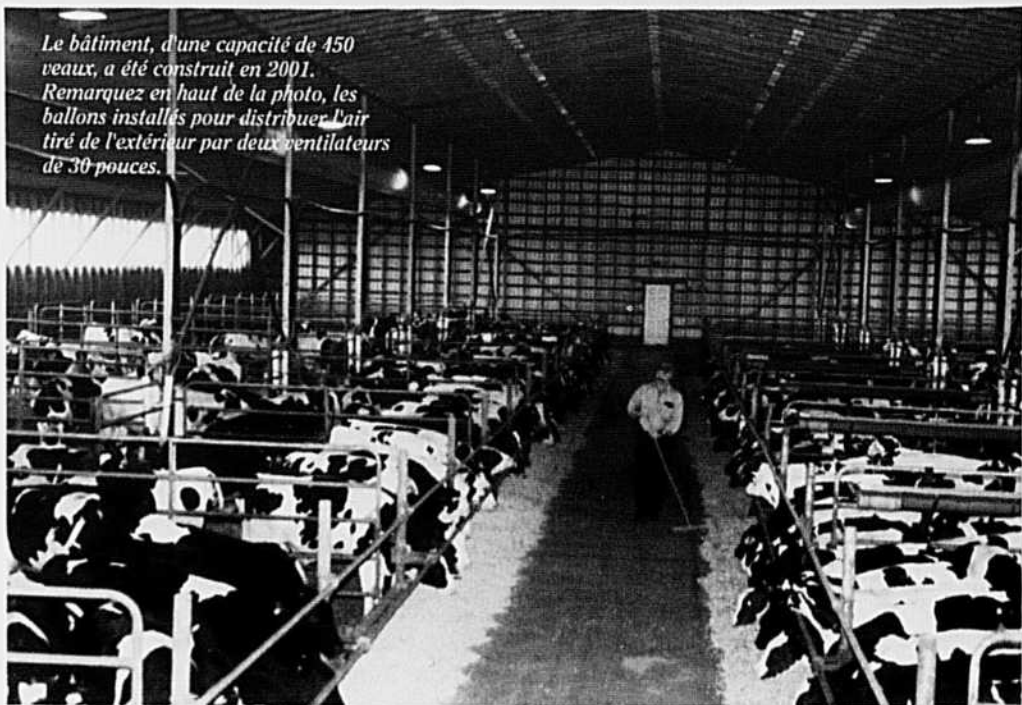
UNE CONSTRUCTION POUR LA FINITION

Auparavant, quand venait le temps de la finition, les veaux quittaient la pouponnière pour une ancienne remise. Mais, comme la capacité de cette dernière ne permettait pas d'y conduire tous les veaux, le producteur devait vendre une partie de son élevage. Cette situation l'empêchait de contrôler son calendrier d'élevage et limitait la rentabilité de sa ferme. Pour régler ce problème, il a construit, en 2001, un nouveau bâtiment d'une capacité de 450 veaux. Depuis, il contrôle toute sa production.

L'idée de départ, c'était de construire un bâtiment non isolé à ventilation naturelle pourvu d'une ouverture de 24 pouces à la longueur du faite du toit afin d'assurer une bonne circulation de l'air. Malheureusement, ce type de construction ne s'est pas avéré bien adapté pour des veaux.

Mario Desrochers a donc décidé de fermer l'ouverture et d'utiliser cet espace pour installer huit ventilateurs de 20 pouces de diamètre qui fonctionnent 24 heures par jour, 365 jours par année. De plus, il a installé deux entrées d'air forcé, chacune munie d'un ventilateur de 30 pouces. L'air ainsi aspiré vers l'intérieur est distribué par deux ballons perforés, placés près du toit, au-dessus de chaque rangée de parcs. Ces ventilateurs sont aussi en opération 24 heures par jour durant toute l'année. Depuis, affirment Mario et Sylvie, « nous n'avons plus jamais entendu un veau tousser ». La ventilation naturelle est toujours utilisée, mais uniquement durant l'été quand la température excède 18° C. Si la température est plus basse, explique M. Desrochers, il y aura des courants d'air, phénomène que les veaux n'apprécient guère.

La structure de ce bâtiment est composée uniquement de madriers de 2 x 6, d'une latte et d'une tôle extérieure. La température intérieure est donc semblable à celle de l'extérieur, ce qui ne provoque aucune condensation sur les murs. L'eau ne gèle pas puisqu'elle circule constamment grâce à deux pompes placées à chaque extrémité du circuit. Ainsi le bris de l'une d'entre elles n'affectera pas le système. L'eau est tempérée grâce à la présence d'une valve qui fait le mélange eau chaude-eau froide. « L'eau,



Le bâtiment, d'une capacité de 450 veaux, a été construit en 2001. Remarquez en haut de la photo, les ballons installés pour distribuer l'air tiré de l'extérieur par deux ventilateurs de 30 pouces.

précise Mario Desrochers, doit être de bonne qualité. Nous la traitons avec un adoucisseur et elle est analysée deux fois par année ».

Selon Mario et Sylvie, les veaux sont très confortables dans ce bâtiment et ce autant en hiver qu'en été. Même si aucune donnée n'a été recueillie pour comparer les performances des veaux selon la saison, les éleveurs estiment que les bêtes consomment plus en hiver, ce qui se traduit peut-être, souligne Sylvie, par une croissance plus rapide.

Pendant toute la période de finition, les veaux reçoivent un mélange de maïs et de supplément. Au début, deux portions de maïs sont mélangées à une portion de supplément alors qu'à la fin, la proportion est de cinq pour une. En plus, à tous les jours, l'éleveur sert trois balles de paille, ce qui représente environ 100 grammes par veau. Cet aliment, estiment les éleveurs, fournit la fibre nécessaire au bon fonctionnement du système digestif sans pour autant provoquer de changement de couleur de la viande. De plus, cette pratique a mis fin à la consommation des copeaux de bois, ce qui auparavant provoquait du ballonnement.

Au total, pendant les 125 jours que dure, en moyenne, la période de finition, chaque veau aura consommé 489 kilos de maïs et 119 kilos de supplément, pour une conversion alimentaire de 2,8 kilos d'aliment par kilo de gain. Pour stimuler la croissance, les veaux reçoivent aussi deux

implants offrant respectivement une efficacité de 60 et 30 jours. Au cours des dernières années, le taux de mortalité a été de 5,2 %.

Les veaux sont gardés jusqu'au poids de 285 kilos, ce qui correspond à un poids de carcasse de 160 kilos, soit le poids maximum permis par l'ASRA. Évidemment, les veaux sont pesés régulièrement, mais pour ne jamais dépasser ce poids, Mario Desrochers suit le tout de plus près quand les veaux atteignent un poids de 240 à 250 kilos. Les ventes se font par enchère électronique et c'est M. Desrochers qui se charge des livraisons aux abattoirs.

Pour livrer un produit de qualité, Mario Desrochers accorde beaucoup d'importance à la propreté. Pour faciliter son travail, les enclos ont été conçus en deux sections. La première, où les bêtes viennent s'alimenter, est nettoyée deux fois par semaine. La seconde, où le plancher en pente permet de garder jusqu'à un pied de litière, est vidée à toutes les quatre semaines. En finition tout comme en pouponnière, de la ripe est ajoutée six fois par semaine.

Les résultats obtenus répondent donc aux attentes de M. Desrochers et de sa conjointe qui ont d'ailleurs bien l'intention de poursuivre leur analyse et leurs recherches afin de constamment améliorer la performance de leur élevage. ♪

*journaliste à la pige



Du veau de lait du Québec au menu

Mijotez là-dessus!

La rentrée est déjà loin derrière, l'automne nous sourit... et le temps des fêtes approche! Après un été fou, l'équipe du *Veau de lait du Québec* prend les bouchées doubles! En plus des actions prévues, plusieurs projets s'ajoutent au plan marketing grâce à l'appui de nos partenaires complices et à l'arrivée de nouveaux joueurs.

Afin de saluer le retour au fourneau, la recette « cassoulet léger de veau de lait du Québec » fait figure dans de nombreux magazines cet automne. Quant à « l'osso-buco », il volera la vedette dès novembre, question de se préparer à festoyer! Et bien entendu, le *Veau de lait du Québec* poursuit ses différentes interventions auprès du réseau HRI.

PUBLICITÉ IMPRIMÉE

- Cassoulet léger : *Coup de pouce* de novembre, *Cuisine Express* en kiosque depuis août; *Châtelaine* d'octobre et *Ricardo* de septembre-octobre.

- Osso-bucco : *Coup de pouce* de décembre, *Cuisine Noël* de novembre, *Ricardo* de novembre-décembre, *Cucina etc* de septembre-décembre et *SAQ Primeurs* de novembre-décembre.

- Le *Veau de lait du Québec* au menu - HRI : *HRI* de septembre et décembre, *ARQ* de novembre et *Brochure corporative de l'ITHQ - 2003-2004* (42 000 copies distribuées dans tout le réseau THRI et encartées dans les revues HRI, ARQ et Affaires hôtelières et offertes dans les principaux salons professionnels).

PUBLICITÉ SUR LE WEB

Nos associations avec le portail

Canoë/Toile du Québec et le site Recettes.qc.ca se poursuivent. Concours, bulletins, chroniques, recettes et publicités informeront les internautes et les dirigeront vers notre site www.veaude-lait.com. Entre autres, le *Veau de lait du Québec* fera partie du microsite du temps des fêtes de la Toile du Québec.

DANS LES BANNIÈRES

Au sein du Groupe Provigo, le *Veau de lait du Québec* s'affiche maintenant au premier plan dans les bannières Maxi et Provigo et fait doucement son entrée chez Loblaw's. Sur chaque emballage, on retrouve le logo et une recette simple pour apprêter la découpe choisie. Différents programmes d'activités en magasins verront aussi le jour d'ici Noël. Chez Sobey's, deux promotions Air Miles compléteront l'année. Surveillez vos circulaires!

PARTENARIATS - NOUVEAUX JOUEURS

En collaboration avec notre nouveau partenaire l'ITHQ et notre allié Cinteck, le *Veau de lait du Québec* organise dès cet automne des ateliers rencontres auprès des chefs et des bouchers. Lors de ces présentations, producteurs, transformateurs, diététistes, chefs et bouchers seront présents afin de tracer le portrait global du produit.

Grâce à notre implication au sein de la SAQ (SAQ Primeurs), la maison de vins Gallo nous offre ses bouteilles! Pour le temps des Fêtes, une gamme de produits Gallo sera décorée de collerettes à l'effigie du *Veau de lait du Québec*, recette à l'ap-



pui. Afin de stimuler l'achat de ses produits, Gallo offrira aux consommateurs une valeur ajoutée (ex : emballage-cadeau). De plus, des dégustations de vin auront lieu dans 150 succursales où nos recettes seront distribuées. Une dizaine de succursales serviront le *Veau de lait du Québec* en dégustation en collaboration avec l'ITHQ.

MARKETING DIRECT

Suite au succès d'une première approche auprès des boucheries en 2002, une deuxième phase de marketing direct a été entamée depuis septembre nous permettant de promouvoir le *Veau de lait du Québec* dans plus de 250 points de vente. Chaque boucherie a reçu le nouveau fascicule sur les modes de cuisson « Juste à point » et le fascicule « Vive la cuisine rapide » pour distribution à leur clientèle. Le fascicule « Juste à point » a aussi été distribué à travers tous nos réseaux réguliers. 2

*agente de promotion, Veau de lait du Québec, FPBQ

Vaccination, écornage et castration

La vaccination, l'écornage et la castration sont des opérations régulièrement effectuées chez les entreprises bovines. Idéalement, elles devraient être réalisées, surtout pour l'écornage et la castration, à bas âge pour limiter le stress et la douleur du côté des animaux, et pour faciliter les manipulations du côté des producteurs. Chaque producteur devrait avoir un protocole de vaccination efficace pour éviter l'apparition de maladies souvent coûteuses en pertes animales et en frais vétérinaires. La prévention, à bien meilleur coût! Plusieurs avantages découlent de ces pratiques, pour l'écornage et la castration, un meilleur prix de vente, une manipulation facilitée, une amélioration de la qualité de la carcasse; pour la vaccination, une meilleure protection des animaux contre les infections et une immunité accrue pour être en mesure de lutter contre l'apparition des maladies. Plusieurs outils sont disponibles pour exécuter ces interventions selon l'âge et le poids du bovin. À vous de les découvrir et de les mettre en pratique!

TEXTE ET PHOTO :
ANNE-MARIE CHRISTEN, FPBO

Bovins du Québec tient à remercier tout particulièrement le Bureau vétérinaire de Richmond pour la révision de ces textes.



À tout âge, son outil!

La vaccination

On pique ou on ne pique pas?!

La vaccination permet de protéger et d'immuniser les veaux et les vaches. La vaccination des vaches confère une immunité aux veaux par le biais du colostrum. Il est donc très important de s'assurer que les veaux aient bu le précieux liquide dans les douze premières heures de leur vie (un minimum de quatre litres) afin d'acquérir cette protection contre les infections. L'adoption d'un bon programme de vaccination aide à réduire les pertes à la ferme surtout chez les veaux.

La vaccination contre les maladies respiratoires, l'avortement, le charbon et la diarrhée néonatale est courante dans les élevages vache-veau. La protection contre les maladies respiratoires est la raison d'être d'un programme de vaccination du veau d'embouche à l'arrivée au parc d'engraissement.

Il y a sur le marché deux types de vaccins contre les maladies respiratoires virales; soit le vaccin tué ou le vaccin vivant modifié. Le rappel d'un vaccin tué à la première vaccination doit être fait dans les délais prévus pour s'assurer d'une protection des animaux sinon, c'est de l'argent perdu même si la vaccination est faite annuellement. Le vaccin vivant à l'avantage de ne pas exiger de dose de rappel lors de la vaccination initiale et la protection offerte est généralement plus efficace. Par contre, ce vaccin ne doit pas être administré à des vaches gestantes, ni aux veaux allaitant des vaches gestantes. Votre vétérinaire vous aidera à élaborer un protocole adapté à votre entreprise.

Différents types de seringues et aiguilles existent sur le marché, en voici quelques exemples à titre d'information :



LA SERINGUE À RÉPÉTITION

Cette seringue est un bon compromis entre les seringues à usage unique et celles pouvant avoir un accès direct à la bouteille. Permet de traiter plusieurs veaux à la fois. Deux formats sont disponibles : 25 cc (doses de 1 à 2,5 cc à la fois et permettant le 0,5 cc), et 50 cc (1 à 5 cc à la fois sans le 0,5 cc).

PRIX : environ 75 \$ pour le modèle de 25 cc et 85 \$ pour le modèle de 50 cc

LA SERINGUE «DEUX DANS UN»

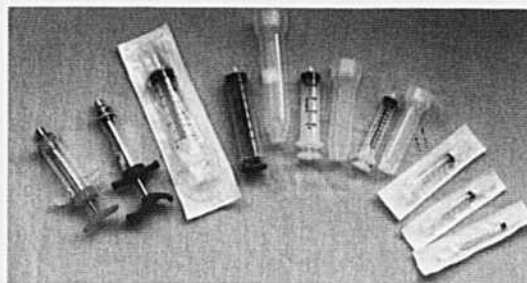
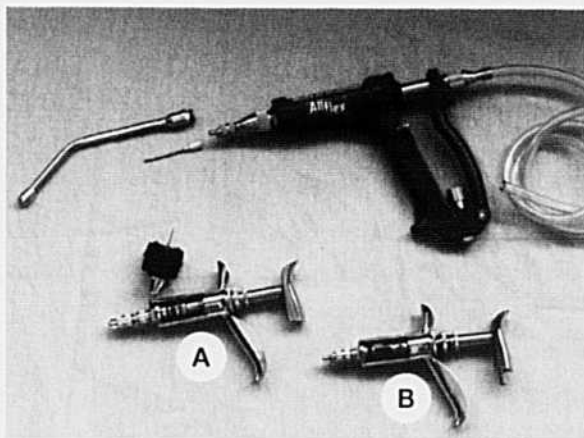
Cette seringue peut servir autant pour les administrations à travers la peau que buccales. Elle se connecte à une bouteille afin de traiter le troupeau entier sans arrêt.

PRIX : environ 165 \$

Autres modèles

Le modèle A (porte-bouteille) est utilisée avec bouteille (pratique pour les traitements de groupe) tandis que le modèle B sera utilisé avec un tube.

PRIX : porte-bouteille environ 140 \$; avec tube environ 90 \$



SERINGUES DIVERSES

Pour des utilisations uniques ou pour de petits troupeaux, il existe divers formats de seringues qu'on peut désinfecter et réutiliser.

Entrefilet



L'ultrason et le gras intramusculaire

Une recherche a été réalisée en Georgie, États-Unis, sur l'utilisation des ultrasons pour démontrer l'impact de la sélection de taureaux basée sur le taux gras intramusculaire à l'âge d'un an. Les mesures ultrasons ont été comparées par la suite avec la mesure de persillage de ces mêmes taureaux afin de tirer une conclusion.

Pour cette étude, les mesures ultrasons prises chez des troupeaux pur-sang participants ont été combinées à d'autres mesures ultrasons compilées par l'Association Angus américaine.

Les valeurs génétiques des mesures ultrasons pour l'épaisseur du gras dorsal, la surface de l'œil de longe et le gras intramusculaire ont également été compilés. Chaque année, ces taureaux étaient accouplés au hasard avec des femelles Angus commerciales.

Les données ont démontré que des taureaux Angus sélectionnés à l'âge d'un an pour un fort pourcentage de gras intramusculaire ou pour un écart prévu chez la descendance (EPD) élevé pour le pourcentage de gras intramusculaire avaient plus de chance de produire des descendants dont le persillage et le classement étaient plus élevés.

Apparemment, le persillage peut être accru sans que les valeurs de gras dorsal (gras externe) et le rendement soient plus élevés.

Ceci implique que la mesure du gras intramusculaire devrait être incluse dans les programmes d'évaluation génétique afin de permettre aux producteurs de sélectionner les animaux qui pourront influencer le degré de persillage des veaux à un jeune âge.

Source: *Journal of Animal Science*, 2002, 80 : 2017-2022.

AIGUILLES

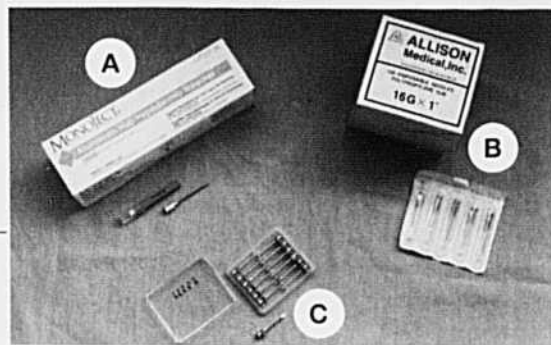
Le modèle *Monject* (A) a une base d'aluminium et les aiguilles sont en stainless. Ces aiguilles sont résistantes mais lorsqu'elles plient, elles cassent.

PRIX : entre 30 et 35 \$ pour 100 aiguilles

Les modèles *Allison* (B) ou *BD Yale* sont plus économiques, leur base est en plastique. Un avantage de ces modèles est que lorsque l'aiguille plie, elle se casse rarement.

PRIX : environ 7 à 13 \$ pour une boîte de 100 aiguilles

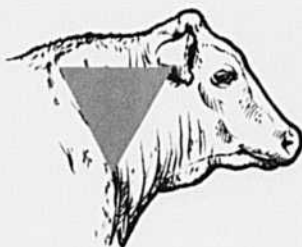
Le modèle réutilisable (C) est plus dispendieux mais dure plus longtemps. Toutefois, l'utilisation d'une aiguille par animal prévient la



transmission de maladies en plus de diminuer la contamination des sites d'injection pouvant causer des abcès.

PRIX : entre 5 et 8 \$ pour 12 aiguilles selon la dimension

Bonnes pratiques de vaccination



- Établir un programme de vaccination avec votre vétérinaire et le revoir périodiquement. Le protocole de vaccination recommandé par la FPBQ en est un exemple;
- Les produits sont utilisés selon les directives inscrites sur l'étiquette;
- Bien contenir l'animal pour effectuer l'injection pour éviter de briser une aiguille dans l'animal. Une bonne contention permet aussi de réduire le stress et les blessures;
- Les sites d'injection doivent être propres. Ces sites sont situés uniquement dans la région du cou, JAMAIS dans la fesse, ni dans la cuisse;
- Les vaccins vivants reconstitués non utilisés en dedans d'une à deux heures et les vaccins morts non utilisés en dedans de quelques jours seront jetés dans un contenant prévu à cet effet;
- Une aiguille d'injection qui a déjà servie n'est jamais réintroduite dans une bouteille;
- Tous les produits seront entreposés dans un endroit propre et tel que recommandé par le fabricant;
- Ne jamais laissé un vaccin vivant à la chaleur, sur un comptoir ou au soleil. Les garder au frais, dans un «cooler», durant les injections.

L'écornage

À bas les cornes!

Les animaux sans cornes s'infligent moins de blessures lors des manipulations à la ferme (ex. : passage dans la cage de contention, accès aux mangeoires), lors du transport et dans les parcs d'engraissement. Sans cornes, les veaux et les bouvillons risquent moins de se blesser entre eux, d'abîmer leur chair et de s'infecter par le biais d'une corne brisée. Une corne brisée est un attrait tout particulièrement alléchant pour les mouches et une porte d'entrée par excellence pour les bactéries.

Les meurtrissures provoquées par les cornes résultent en des pertes de viande lors du parage des carcasses, donc des pertes monétaires. Une enquête canadienne réalisée en 1998-1999 chiffrait à 54 % le pourcentage de carcasses présentant des meurtrissures occasionnées par des causes diverses dont les cornes. Les meurtrissures résultaient en une perte de 4,3 M\$ en termes de parage des carcasses et de dévaluation des coupes touchées.

Comme les cornes sont définitivement un problème dans l'industrie bovine, une multitude d'outils existent pour s'en départir tel que démontré dans cet article. Mais ultimement, le meilleur des outils pour l'écornage des bovins demeure encore le taureau acère!

ÉCORNER À BAS ÂGE

Il y a beaucoup d'avantages à réaliser l'écornage des veaux à un très jeune âge, c'est-à-dire avant que les cornes ne soient sorties. Pour l'éleveur, il est beaucoup plus facile physiquement de

travailler avec de très jeunes veaux et les produits utilisés sont peu coûteux, simples d'utilisation et surtout, non douloureux pour l'animal. Les risques d'infection sont également nuls. Ces produits sont :



LE BÂTON CAUSTIQUE

Également connu sous le nom de « bâton phosphore », le bâton caustique élimine les cornes à ses tout débuts! L'utilisation de ce bâton est simple, rapide, sans douleur et ne demande pas d'isoler le veau. Pour une meilleure efficacité, couper les poils autour du bouton de la corne.

PRIX : 10 À 12 \$
(un bâton traite environ 12 veaux)

LA PÂTE À ÉCORNER

Une méthode rapide mais demande d'isoler le veau durant 30 minutes pour le séchage et, par la suite, tenir les veaux à l'abri de la pluie, de la neige et de la langue de maman durant six heures après l'application.

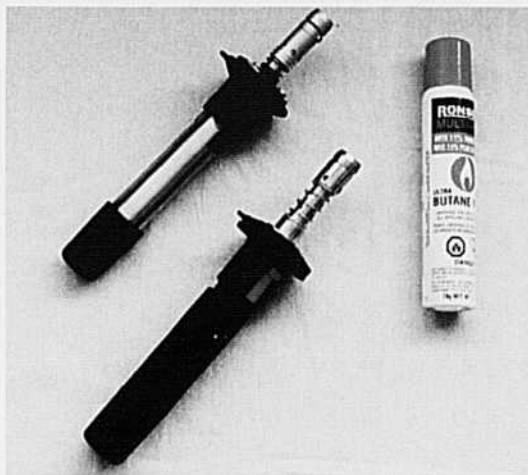
PRIX : 5 À 10 \$
(une bouteille traite une vingtaine de veaux)



UNE FOIS LES CORNES SORTIES

Si les cornes sont sorties, il existe alors plusieurs outils pour l'écornage selon la grosseur de ces dernières. Encore ici, il vaut mieux intervenir en bas âge pour éviter les infections et les souffrances inutiles. Si les cornes sont grosses, faites appel à votre vétérinaire qui pourra limiter les saignements, administrer au besoin un sédatif pour tranquilliser les animaux ou encore réaliser une anesthésie locale pour diminuer la douleur. Favoriser une journée fraîche pour faire les interventions et idéalement lors de périodes moins propices aux mouches. Une bonne cage de contention est requise pour éviter des blessures aux animaux et à vous également!

La guillotine et la scie électrique étaient autrefois des outils utilisés pour l'écornage des bovins. Ils sont aujourd'hui délaissés au profit des élastiques.



LE BRÛLEUR AU BUTANE

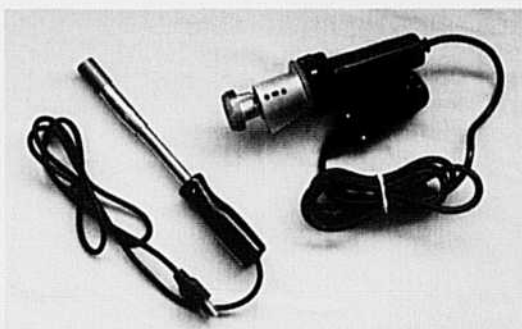
Le modèle Portasol (argent) est de meilleure qualité et plus rentable que le modèle Vulkan. Il est plus efficace pour des gros troupeaux.

PRIX : entre 150 ET 200 \$

L'ÉCORNEUR ÉLECTRIQUE

Le modèle X30 est plus long pour plus de portée. Le modèle X50 sera favorisé dans le cas de plus grosses cornes mais de par sa forme, il est plus douloureux pour l'animal. Le temps de contact doit être d'une à deux minutes en continu.

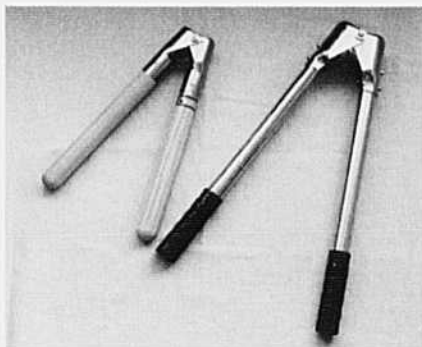
PRIX : entre 140 ET 160 \$



L'ÉCORNEUR À BATTERIES (HORN STOP)

Plus rapide que les modèles électriques et les batteries rechargeables. Il peut se brancher dans l'allumette-cigarettes du véhicule pour le chargement des batteries. Tenir une pression durant 30 secondes seulement. Cassette d'instruction fournie (anglais seulement).

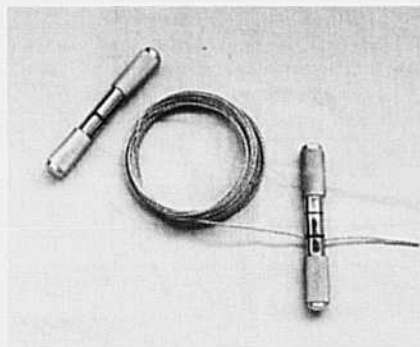
PRIX : environ 350 \$



L'ÉCORNEUR MANUEL

À n'utiliser qu'en dernier recours car les risques d'infection sont élevés (attire les mouches). Après avoir coupé la corne, il faut brûler la chair à l'aide d'un brûleur au butane; il est préférable d'avoir l'assistance du médecin vétérinaire. Les manches sont de bois ou de métal et il existe diverses tailles.

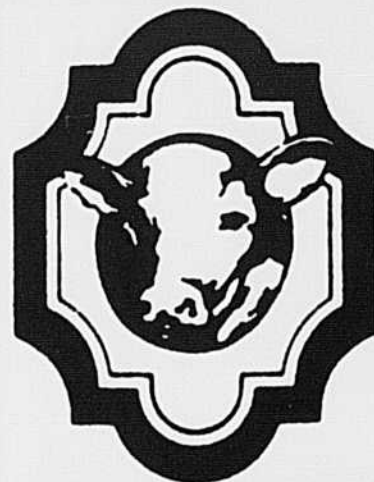
PRIX : entre 25 À 40 \$
selon les tailles illustrées



LA SCIE-FIL

Le producteur taille le fil à sa convenance. Cet outil est un « bon dépanneur ». Il est principalement utilisé pour des grosses cornes.

PRIX : environ 20 \$



GROBER

**l'élevage
de veaux
de lait
vous
intéresse?**

**Maximisez votre
production avec
l'expertise et le lait
de remplacement
GROBER**

Consultez nos spécialistes

**GROBER
beaucoup plus qu'un lait...
un savoir-faire**

* Également disponible, lait pour agneaux, chevreaux et poulains

2355, rue Canadien
Drummondville, Qc J2C 7W1

Tél.: (819) 475-6317

1-888-937-3392

La castration

Lorsqu'il faut castrer

Les avantages liés à la castration des jeunes veaux sont multiples. La principale raison de castrer est de rendre l'animal plus docile donc, plus facile à manipuler. Un mâle non castré démontre des comportements plus agressifs face à ses congénères, aura tendance à les grimper et pourrait même les blesser et se blesser. Cette situation ne peut être tolérée dans les parcs d'engraissement, d'où la forte demande pour des veaux castrés.

Les carcasses d'animaux non castrés démontrent plus de meurtrissures causant une hausse des coûts reliés au parage des carcasses dans les abattoirs et une perte importante de viande. Ces mêmes carcasses seraient également plus maigres que les carcasses provenant d'animaux castrés. Également, les animaux non castrés obtiennent des prix inférieurs tant au niveau des encans spécialisés qu'au niveau des abattoirs. Ainsi, la castration des animaux a un impact significatif sur les prix et sur la qualité de la viande.

Tout comme pour l'écornage, le producteur a avantage à faire cette opération le plus tôt possible après la naissance pour limiter le stress et la douleur chez l'animal. La pose d'un petit élastique est beaucoup plus simple et rapide que l'utilisation d'un émasculateur. Les jeunes animaux sont aussi plus faciles à manipuler. Encore ici, une cage de contention est nécessaire.

Le vétérinaire peut aussi pratiquer la castration chirurgicale, c'est-à-dire l'ablation par élongation. Elle était autrefois une technique très utilisée. Par contre, il y a plus de risque d'hémorragie. Aujourd'hui, elle est surtout utilisée pour enlever un testicule oublié lors de la pose des élastiques.

POUR LES PETITS VEAUX



LES PINCES À CASTRER (ÉLASTIQUE)

Les petites pinces serviront pour les jeunes veaux et on utilisera le plus gros modèle pour les veaux de moins de 300 lb. **Important! Il faut s'assurer que les deux testicules soient bien descendus et passés dans l'élastique avant de le relâcher.** La couleur de l'élastique n'a aucune importance.

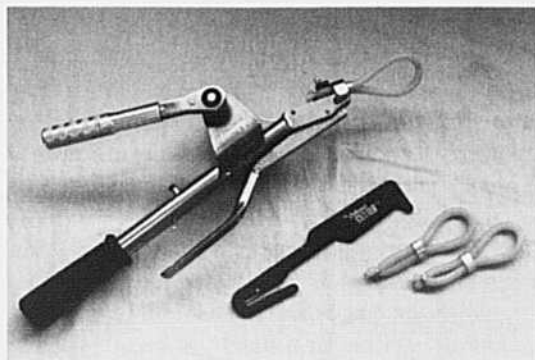
PRIX : environ 15 \$ pour les petites pinces et 20 \$ pour le plus gros modèle. Élastiques : 10 \$ pour un paquet de 500

POUR LES PLUS GROS VEAUX ET LES TAUREAUX

L'ÉMASCULATEUR

Le modèle de 12 pouces sert pour des veaux jusqu'à deux ans. Au-delà de cet âge et pour les taureaux adultes, le producteur privilégiera le modèle de 16 pouces. **On conseille de pincer un cordon à la fois, jamais les deux en même temps.** Le temps de contact sera d'au moins une minute par cordon.

PRIX : entre 170 ET 180 \$



LE CALLICRATE

Il est surtout utilisé pour des taureaux adultes et s'ajuste à la grosseur du scrotum à l'aide d'une bague d'aluminium. On coupe l'excédent de l'élastique à l'aide du couteau.

PRIX : environ 400 \$ et vient dans un coffret. Les élastiques se vendent entre 1 et 4 \$ l'unité selon la source et 350 \$ pour une boîte de 100. Garder les élastiques au frigo pour éviter qu'ils ne sèchent.

VENTE KUBOTA

AUTOMNE & HIVER 2003

En vente
Plus de 20 modèles de série L
De 27 - 52 hp

Série M
Financement

0%
OAC

pour 48 mois*

En vente
Plus de 25 modèles
de série M
De 45 - 100 hp

Série L
Financement

0%
OAC

pour 36 mois*

Choisissez aussi
Un financement aussi
bas que

0%
AOC

ou escompte*

Sur les modèles sélectionnés

* Contactez votre
concessionnaire
le plus près
pour plus de détails

Kubota
KUBOTA CANADA LTÉE.

**Puissantes solutions
pour un monde compact**

Markham, Ont.: (905) 294-7477

Delta, C.B.: (604) 940-6061

Drummondville, Qué.: (819) 478-7151

Visitez notre site Internet : www.kubota.ca

PRENEZ SOIN DE VOTRE VÉTÉRINAIRE



La manipulation sécuritaire des animaux

Pour éviter des accidents graves, autant pour vous que pour le vétérinaire, ayez recours à une cage de contention pour le traitement des animaux. En l'absence de cage, veuillez attacher solidement les animaux à traiter et prévoir des barrières ou un endroit précis pour bien contenir les animaux lors des traitements.

Caricature publiée en collaboration avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.

Le critère de sélection EPD pour le persillage s'applique à l'ensemble du troupeau de la Ferme Sage

Ferme Sage

Lac Ste-Marie
(819) 467-2979
schristensen@sympatico.ca

Ferme BMS

St-Jean de Dieu
(418) 963-1454
Cell.:
(418) 851-5690



Ferme Sage
des taureaux
ANGUS ROUGES

★
Ferme BMS
des taureaux
ROUGES OU NOIRS,
des femelles
pur-sang et
F1 Angus X.



En juin dernier, afin de se conformer à sa politique nationale de diffusion des services météorologiques, Environnement Canada annonçait que les prévisions agricoles spécialisées ne seraient plus offertes, entre autres, parce qu'elles ne font plus partie des services de base de son mandat. Cependant, certains services demeurent disponibles mais à recouvrement de coûts tels que la météo à la carte ou sur répondeur, les clubs d'encadrement, les services de consultation, etc.

Comme alternative, nous désirons rappeler que des prévisions agricoles spécialisées (heures d'ensoleillement, humidité relative, indice d'assèchement, vitesse des vents, possibilités de plus de 2 mm de précipitation, degré jour de croissance, unité thermique mais) sont disponibles sur Internet.

On peut accéder à ces prévisions météorologiques spécialisées par le biais de l'onglet « Météo » sur la page d'accueil du site de l'UPA (www.upa.qc.ca) ou directement sur le site de météo média (www.meteo-media.com/bulletins/zo-neverte/indexqc.htm). Il suffit de cliquer sur le mot « Québec » dans la liste des provinces et territoires, puis d'identifier la ville la plus proche de la vôtre si cette dernière n'est pas listée. On vous présentera alors les conditions du jour et les conditions à court et moyen terme.

Les nouveaux tracteurs de série T. Forts, bien tournés.



Les nouveaux tracteurs Valtra de série T démontrent bien l'avance de Valtra en matière de design, tant par le côté esthétique que pratique.

Offerts en sept modèles à moteur six cylindres de 120 à 209 HP, les tracteurs de série T sont élégants et stylisés, en dépit de leur grande taille. Ils se meuvent avec agilité, même en terrain accidenté.

Un autre avantage important de la série T est le fait que l'équipement et les caractéristiques peuvent être choisis sur demande pour répondre parfaitement aux besoins précis de l'utilisateur, et ce, jusqu'au niveau de la couleur, qui inclut maintenant les nouvelles teintes or et argent métallisées.

Les tracteurs de série T ont un capot aminci et incliné ainsi que de grandes fenêtres incurvées procurant une excellente visibilité dans toutes les directions. Le confort est à l'ordre du jour dans la spacieuse cabine dotée d'un siège orientable, de deux chaufferettes et d'un climatiseur,

et de commandes ergonomiquement disposées pour alléger la fatigue des longues journées de travail.

Au delà de leurs caractéristiques stylisées, les tracteurs de série T comptent parmi les plus polyvalents et les plus productifs qui soient grâce à la technologie évoluée de leur moteur, au système hydraulique à commande électronique et au système Power Control perfectionné.

C'est celui que vous vouliez depuis toujours. Pour essayer vous-même un tracteur de série T, visitez dès aujourd'hui votre concessionnaire Valtra ! Pour trouver l'adresse du concessionnaire le plus près, visitez www.valtra.ca.

Valtra Canada Inc.

278 Main St. N., Suite 6
Uxbridge, ON L9P 1X4
Téléphone (905) 852-0293
Fax (905) 852-6821
www.valtra.ca



Vache-veau

DSA-bovin : un nouveau logiciel évolutif

Il fallait une crise comme celle de la vache folle pour faire réaliser aux producteurs et au public l'importance d'identifier et de retracer les animaux destinés à la consommation. Au-delà des considérations de la santé publique, les producteurs ont besoin d'identifier de façon unique leurs animaux et de conserver des données sur leur santé.

La tenue d'un inventaire du troupeau est certes un élément de base dans la bonne gestion du troupeau. Le simple maintien d'un inventaire à jour peut se révéler une tâche fastidieuse sans l'aide de l'informatique. Faites l'exercice vous-même et répondez à ces quelques questions : Combien d'animaux avez-vous dans votre troupeau? Combien de génisses non-sevrées? Combien de vaches gestantes? La duplication de l'entrée de données pose également des problèmes. Les producteurs voudraient bien pouvoir limiter l'entrée de données pour éviter le surplus de travail et la confusion.

La solution à ces problèmes se concrétise sous la forme d'un tout nouveau logiciel

DSA Bovin - Windows 7.0 / Troupeau: Démonstrateur (DEMO) - [Entrée individuelle]

Fichier Entrée Rapport Outils Analyse Configuration ? Aide

Groupes: TOUS Régie Dossier Entrée multiple Entrée croissance Déplacement TX-Repro

Numéro	Nom	Contrôle
1A	HAYS	1A HC DCBA
1N		1N XX XXAB
2B	LABELLE	1B HC DCBA
2N		2N XX XXAB
3C	CHARD	3C CH DCBA
3N		3N XX XXAB
4D	TETEBLA	4D HC DCBA
4N		4N XX XXAB
5D	ROUSSE	5D LM DCBA
5N		5N XX XXAB
6D	ROUANN	6D SH DCBA
6N		6N XX XXAB
7F	BLANCHE	7F SM DCBA
7N		7N XX XXAB
8G	BELLEFE	8G BB DCBA
8N		8N BB ABCD
9H	VACHEJA	9H GV DCBA
9N		9N XX XXAB
10I	ITALIA	10I PI DCBA
10N		10N XX XXAB
11J	MASTERI	11J BM DCBA
11N		11N XX XXAB
12K	WESTER	
99U	CONVER	99U PH T
ACAIOU	ACAIOU	01 BB
TURBO	TURBO	01 PA

Animal: 4D Éliminé depuis 180j.

Identifications Informations Données de croissance Traitements Progeniture(s)

Numéro	Naissance	Nom court	Contrôle	Races
4D	01-05-1993	TETEBLANCHE	HCDCBA4D	HC-32

Statut: VACHE A Mère allaitante: Nbre vêlages: 8 Remarque:

Date Événements

Date	Événements
01-05-1993	NAIS ID: HF teteblanche:12400000000004
26-10-1993	SEV APPR
01-07-2002	SAILF SN: turbo
06-04-2003	VELA TAG: 4H MA
21-07-2003	SAIL SN: 99
01-08-2003	REGI LDC PATURAGE2
06-08-2003	REGI LDC PATURAGE3
16-09-2003	

Boutons des écrans d'inscription d'événements

Identification Adoption Sevrage Saillie Vêlage Sommaire Régies

Intervention Examen Réforme Chute Chute auto Généalogie

Figure 1: Dossier de santé individuel

Cartes d'affaires

ASSOCIATION CANADIENNE GALLOWAY

Les Galloways pour la rentabilité

Ron Black, Secrétaire
a/s C.L.R.C.
2417 Holly Lane
Ottawa, Ont. K1V 0M7
Téléphone : (613) 731-7110
Télécopieur : (613) 731-0704
Courriel : Ron.Black@clrc.on.ca
Site Web : www.galloway.ca

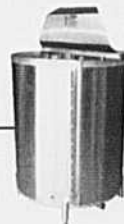
Exceptionnellement robustes
Soins maternels supérieurs
Conversion efficace
Qualité de bœuf extraordinaire
Croisées vigoureuses
Décornées naturellement



TOLE INOX INC.

Fabrication de brasseur et de trémie automatique

- Acier inoxydable / Acier
- Équipement d'érablière
- Conception - Soudure - Usinage - Pliage - Polissage



465, St-Jean Baptiste Sud
Princeville G6L 4B7

Tél.: (819) 364-7669
Fax: (819) 364-3369
toleinox@lino.sympatico.ca

de gestion de la santé. Ce nouvel outil informatique vous permettra de consigner toutes les données sur vos animaux et de les transmettre à d'autres intervenants ou organismes, tel que Agri-traçabilité Québec (ATQ) et le PATBQ. Et surtout, ce logiciel facilitera grandement la gestion de votre troupeau en santé et en reproduction.

DOSSIER DE SANTÉ INDIVIDUEL

Ce logiciel permet de maintenir un dossier de santé individuel qui contient toute l'information pertinente de la naissance à la mort de l'animal. On peut y consigner les dates de naissance, de vêlage, de sevrage, d'inséminations, de mises au taureau, d'actes de régie et de traitements. Un

exemple de dossier individuel est présenté à la figure 1. Le dossier peut être imprimé et même transféré électroniquement.

GESTION DES ACTIVITÉS ET DES LIEUX

Il est intéressant de visualiser l'état du troupeau en reproduction. À l'aide d'une roulette de régie, on peut situer chaque animal selon son statut en reproduction (figure 2). Le producteur peut programmer les actes de régie (écornage, sevrage, pesée, traitements) et obtenir une liste à jour des actions ou des traitements à faire.

Dans plusieurs fermes, les animaux sont gardés dans des lieux différents. La gestion de la localisation des animaux peut se faire

dans un écran dédié à cette fonction. Si on déplace un animal d'un lieu à un autre, l'information s'inscrit automatiquement dans le dossier.


GESTION DE L'INVENTAIRE ET DE LA GÉNÉALOGIE

Des listes d'animaux répondant à certains critères peuvent être imprimées. L'utilisateur peut modifier les listes fournies pour répondre à ses besoins. En plus d'une identification complète de l'animal, on peut obtenir la généalogie pour les deux générations précédentes.

ACQUISITION ET TRANSMISSION DE DONNÉES

En plus d'être entrées au clavier, les données peuvent être saisies directement à partir des lecteurs WorkAbout de Psion®, et Stickreader de Allflex®. Le logiciel permet de transmettre les numéros des animaux enregistrés aux responsables de l'ATQ. Il peut également imprimer les rapports pour le PATBQ.

ÉVOLUTION ET DÉVELOPPEMENTS FUTURS

Le logiciel sera offert avec un service de mise à jour et de dépannage pour un an. Par la suite, un abonnement permettra de conserver ces avantages. Cet aspect est important car les formulaires et autres règles liées aux normes de production risquent de changer. Pour plus d'informations, prenez l'habitude de visiter régulièrement notre site Web : www.dsahr.ca ou venez nous visiter à Expo-Bœuf les 10, 11 et 12 octobre au parc de l'exposition de Victoriaville. 

*D.M.V., MPVM, Faculté de médecine vétérinaire, Saint-Hyacinthe

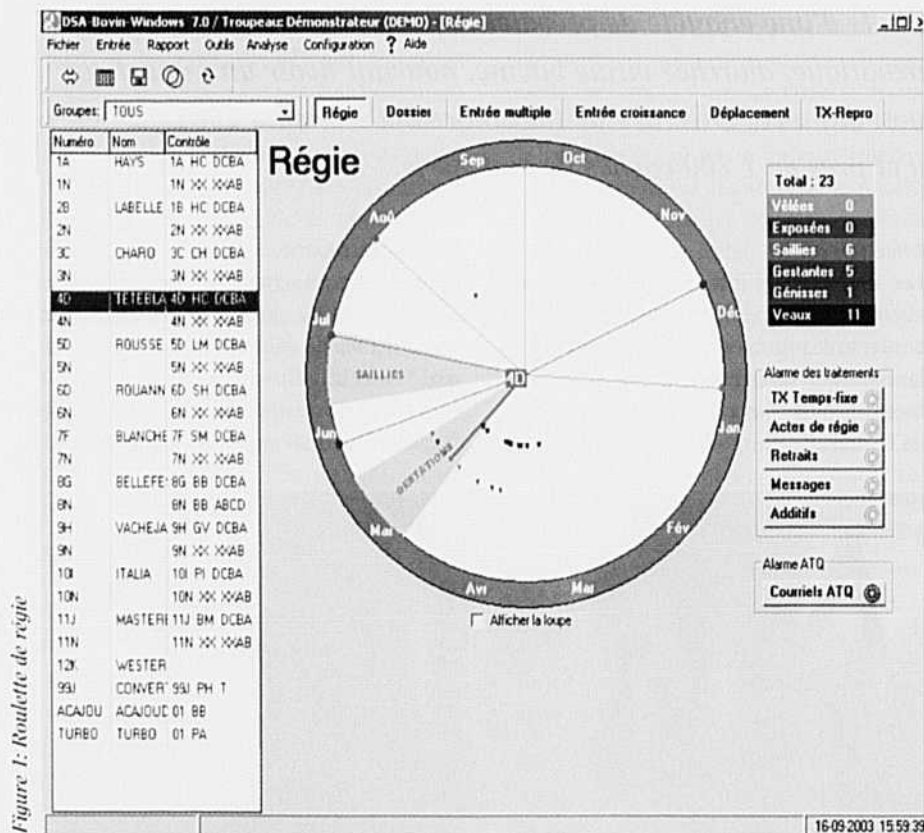


Figure 1: Roulette de régie

UNE AUTRE SOLUTION ROUGE ET JAUNE AVEC Ritchie 300

Fabrication en polyéthylène résistante d'une seule pièce avec isolation.
Garantie de 10 ans.
Nettoyage aisé. Deux bandes de vidange de 3" avec fond d'auge incliné pour le nettoyage rapide.
Une soupape à haut débit fournit 16,5 gallons à la minute.
Chauffe-eau et câble de chauffage du conduit d'alimentation disponibles en option.

Les distributions **JAD-VENT** Inc. R.R. 1, AYR, ONTARIO, NOB 1E0
TÉL. : (519) 632-7471 • TÉLÉC. : (519) 632-7815





Vache-veau

Enquête sérologique sur la diarrhée virale bovine au Québec

Ce dernier article présente les résultats d'une enquête de prévalence portant sur trois maladies, paratuberculose, leucose bovine enzootique, diarrhée virale bovine, pouvant avoir un impact sur la rentabilité et la santé des élevages, qui a été effectuée de novembre 2001 à mars 2002 au Québec sur 70 élevages vache-veau et près de 1 700 vaches de boucherie.

QU'EST-CE QUE LA DIARRHÉE VIRALE BOVINE (DVB)?

La diarrhée virale bovine est l'une des plus importantes maladies virales des bovins. Elle est causée par le virus de la diarrhée virale bovine (*Pestivirus* famille des *Flaviviridae*) qui est apparenté au virus de la peste porcine classique et à celui de la maladie des frontières (Border disease) chez le mouton. Basé sur des caractéristiques en laboratoire, il existe deux biotypes de ce virus, cytopathogène et non cytopathogène, et au moins deux génotypes, types I et II. Le génotype II a été responsable de la grave épidémie vécue au Québec dans les années 90.

COMMENT LA MALADIE SE MANIFESTE-T-ELLE?

Chez l'animal, la période d'incubation (période entre l'infection et l'apparition de signes cliniques) est d'environ sept jours. La manifestation de la maladie va dépendre de plusieurs facteurs : le statut immunitaire de l'animal, l'âge et la souche du virus en cause. Dans la plupart des cas, les animaux infectés ne développeront pas de signes cliniques ou seront affectés légèrement. L'infection est alors qualifiée de sub-clinique. Les manifestations cliniques sont classées en trois catégories : infection aiguë, infection *in utero* et maladie des muqueuses.

Infection aiguë

Les animaux en infection aiguë peuvent avoir de la fièvre, les yeux et le nez qui coulent, des problèmes respiratoires et de la diarrhée. Ils peuvent guérir complètement, évoluer vers une forme chronique de la maladie ou mourir. Dans un élevage

fortement touché, la phase clinique peut durer plusieurs semaines. De plus, le virus a la capacité de diminuer l'efficacité des mécanismes de défense naturelle de l'animal infecté. Ce phénomène, appelé immunosuppression, rend l'animal plus fragile et permet ainsi à d'autres micro-



À la naissance, l'immunotolérant peut paraître tout à fait normal. Par contre, il est souvent plus petit et démontre des retards de croissance et est plus susceptible à toutes sortes d'infections.

PHOTO MICHEL CHARTRAND

organismes présents d'exercer une action néfaste sur celui-ci.

Infection in utero

L'infection in utero se présente sous diverses formes, dépendamment de la période de la gestation et du système immunitaire de la vache. Si la vache s'infecte dans le 1^{er} trimestre, le fœtus va probablement mourir et sera réabsorbé, momifié ou avorté. Lorsque le virus infecte une vache (plus souvent taure ou vache à son deuxième veau) non protégée (démunie d'anticorps contre le virus en cause) entre le 40^e et le 120^e jour de la gestation et atteint le fœtus, la vache peut donner naissance à un veau immunotolérant.

Un immunotolérant est un animal dont le système de défense tolère la présence du virus, sans pouvoir l'éliminer; il devient un porteur du virus à vie et élimine continuellement de grande quantité de virus dans toutes ses sécrétions. Ces animaux sont donc le réservoir du virus. À la naissance, l'immunotolérant peut paraître tout à fait normal. Par contre, il est souvent plus petit et démontre des retards de croissance et est plus susceptible à toutes sortes d'infections. Normalement, ces animaux immunotolérants ne vivent pas plus de 30 mois. Le taux de mortalité est d'environ 50 % dans les premiers 12 mois de vie.

Maladie des muqueuses

La plupart meurent de la maladie des muqueuses qui se caractérise par une

diarrhée abondante, avec des ulcères sévères au niveau des muqueuses (gueule, naseaux, onglons). Cependant, un petit nombre d'entre eux peuvent survivre et donner naissance à des veaux qui seront tous, à leur tour, immunotolérants. Une infection entre 100 et 180 jours de gestation peut résulter en des malformations congénitales. Finalement, si l'infection survient dans le dernier tiers de la gestation, lorsque le système immunitaire du fœtus est fonctionnel, le veau a toutes les chances d'être normal et immunisé.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL?

Le virus perd rapidement son pouvoir infectieux lorsqu'il se retrouve dans l'environnement. Il est très sensible aux détergents, à la lumière et aux changements de température. Le virus se transmet par un contact étroit avec un bovin en infection aiguë ou un immunotolérant principalement via les sécrétions nasales ou orales. Toutes les autres sécrétions (semence, liquide fœtal, fumier, urine et sang) contiennent du virus et sont contagieuses mais leur rôle dans la transmission du virus semble moins important. Les bovins en infection aiguë vont excréter le virus pendant environ deux semaines alors que l'immunotolérant l'excrète continuellement. L'introduction d'un animal immunotolérant ou d'une vache en infection aiguë dans un troupeau, l'exposition du troupeau à des animaux infectés (exposition, pâturages communs, etc.) ou l'introduction d'une taure

ou d'une vache gravide porteuse d'un immunotolérant constituent des voies d'introduction du virus dans un élevage.

Les aiguilles, les mangeoires, les abreuvoirs, les pince-nez et autres équipements contaminés par les sécrétions de bovins infectés peuvent aussi contribuer à répandre le virus. Il a aussi été démontré expérimentalement que les insectes piqueurs peuvent transporter le virus et le transmettre à un autre animal.

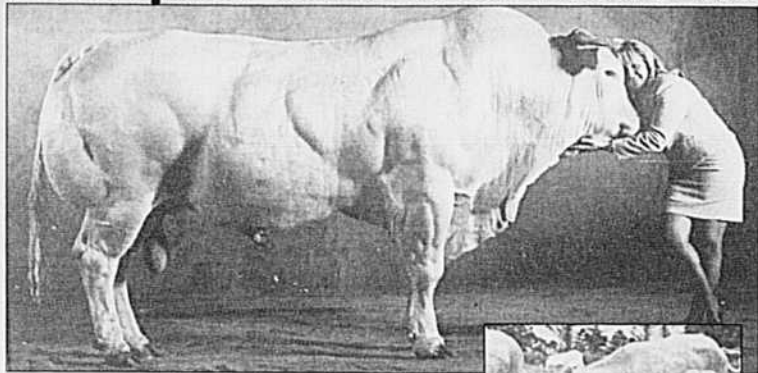
COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI MES VACHES SONT INFECTÉES?

Le diagnostic de la diarrhée virale bovine peut se faire à l'aide des signes cliniques accompagnés de tests en laboratoire : isolement du virus dans différents tissus ou sécrétions, tests sérologiques qui permettent de détecter les anticorps dirigés contre le virus de la DVB, et l'autopsie. Le choix des tests dépend de plusieurs facteurs. Tous les tests ont des avantages mais aussi des limites. Un seul test ne peut régler toutes les situations. Votre médecin vétérinaire demeure votre meilleur conseiller à ce sujet.

QUELLE EST LA PRÉVALENCE AU QUÉBEC ET AILLEURS?

Selon plusieurs études effectuées dans différents pays, entre 0,5 et 2 % des individus dans une population bovine seraient immunotolérants. Ces animaux immunotolérants ne sont pas répartis uniformément dans la population étant donné que plusieurs troupeaux n'en ont pas. Dans plusieurs États du nord des États-Unis, la

Pourquoi tant d'éleveurs aiment les Blondes d'Aquitaine ?



*Des
méchantes
belles bêtes !*



- Pour leur docilité*
- Pour leur facilité de vêlage*
- Pour leur rendement en viande*
- Pour leur musculature*
- Pour leur couleur*
- Parce que cette race transmet ses caractères dominants en croisement*
- Parce qu'elle rapporte plus d'argent à la vente.*

Association Blonde d'Aquitaine du Québec

2587 Rang 6, Tingwick Qc JOA 1L0
Gaëtan Hinse, secrétaire
Tél.: 819. 359.2397 - Fax: 819. 359.2910
<http://blondaquitaineqc.multimania.com/>

prévalence de troupeaux laitiers abritant un ou des immunotolérants a été estimé à 15 %. Dans ces élevages, les animaux immunotolérants représentaient entre 1 et 5 % du nombre d'individus dans le troupeau. Cette prévalence n'a pas été estimée pour les troupeaux vache-veau.

Au Québec, de novembre 2001 à mars 2002, le MAPAQ et la FPBQ ont conjointement réalisé une enquête dans les élevages vache-veau. Malheureusement, seulement 25 % des producteurs contactés ont accepté d'y participer. Dans ce genre d'étude, une participation d'au moins 50 % est visée pour l'obtention de données représentatives (voir *Bovins du Québec*, juin-juillet 2003, pages 28 à 30).

L'objectif de cette enquête était de déterminer la proportion de troupeaux susceptibles d'abriter un ou des animaux immunotolérants. Au total, 314 jeunes bovins ont été échantillonnés dans 65 troupeaux vache-veau et 3,1 % de ces troupeaux étaient susceptibles d'abriter

un ou des animaux immunotolérants. Cependant, à cause du faible taux de participation, on ne peut conclure que ces chiffres soient représentatifs de l'ensemble des troupeaux vache-veau du Québec.

L'enquête a aussi révélé que dans 31 % des élevages enquêtés, les animaux ne sont pas vaccinés contre le virus de la diarrhée virale bovine. Les autres élevages (48/70) appliquent un programme de vaccination utilisant un vaccin à virus tué.

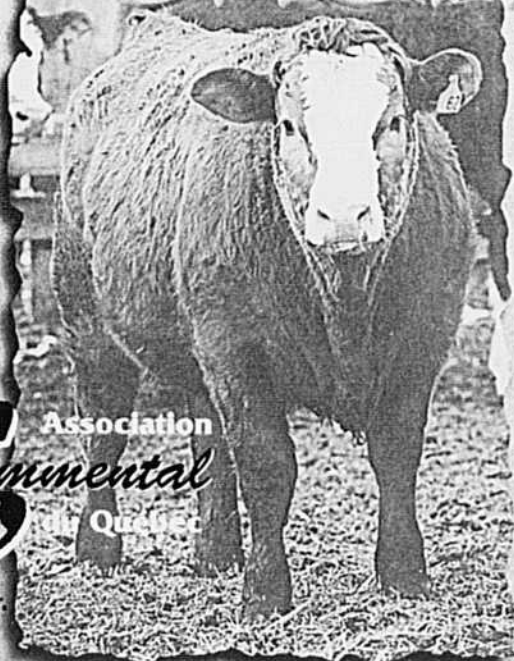
Par contre, le programme de vaccination est inadéquat dans beaucoup de cas puisque plus de la moitié des producteurs n'effectuent pas de rappel suite à une première vaccination, ce qui veut dire que les animaux ne sont pas protégés. De plus, lors de l'utilisation d'un vaccin tué, les rappels subséquents sont effectués une fois par année au lieu de deux, tel qu'il a été recommandé par une équipe de spécialistes du Québec formée de divers intervenants.

COMMENT PUIS-JE PRÉVENIR CETTE MALADIE ET LA CONTRÔLER?

Il n'existe pas de médicaments pour traiter la diarrhée virale bovine. Les antibiotiques peuvent cependant aider à prévenir l'apparition d'infections bactériennes secondaires dues à l'action immunosuppressive du virus. Le virus de la DVB est très répandu et il peut être difficile de prévenir toutes les voies possibles d'introduction dans un troupeau. Cependant, introduire un animal immunotolérant dans son élevage devrait être évité à tout prix car il est une source continue d'infection pour les autres bovins. Assurez-vous d'acheter vos animaux de remplacement de troupeaux qui ont un bon suivi de santé et un programme de vaccination adéquat. Tout nouvel animal, de source inconnue, devrait être mis en quarantaine et testé pour la DVB.

Performance...

La génétique Simmental offre un taux de croissance élevé et de la performance



**Association
Simmental
du Québec**

149, Onelda dr.
Pointe-Claire
(Québec)
H9R 1A9
Tél.: (514) 684-2480
Fax: (514) 694-9891

Info@simmentalquebec.ca

Estimation de la différence entre les races pour les caractéristiques de croissance*

Race	Poids naissance (livres)	Veaux Poids sevrage (livres)	Gain de poids un an (livres)	Vaches Gain maternel au sevrage** (livres)
Limousin	-2.5	-11	-18	9
Hereford	-2	-6	-14	-12
Simmental	7	26	39	16
Charolais	6	20	33	-2
Angus	-3.7	7	15	-3
Angus rouge	-9	-8	3	10
Shorthorn	3.4	-1	9	4
Salers	-4.3	-5	-8	24

* Etude faite par S. P. Miller et J. W. Wilton pour le Centre de l'Amélioration Génétique du Bétail
** GMS - le gain maternel au sevrage (La contribution de la vache à la croissance du veau).

Faible coût d'entretien, haute performance, VOILÀ NOTRE BUT !

Quatre règles de base peuvent être appliquées :

- 1- Travailler avec votre médecin vétérinaire praticien afin de mettre en place un programme de vaccination solide tel que celui proposé par la FPBQ. Deux types de vaccins existent : tués et vivants modifiés. Chacun a ses avantages et désavantages (voir *Bovins du Québec*, décembre 2002-janvier 2003) mais une chose est certaine, le vaccin choisi devrait contenir une protection contre le virus de la DVB de types I et II. *Attention : les vaccins, spécialement les vivants modifiés, peuvent être détruits par la chaleur, le froid, les rayons du soleil et les désinfectants;*
- 2- Effectuer une surveillance quotidienne de votre élevage, soyez à l'affût des signes cliniques de la DVB : avortements, veaux faibles, cas de diarrhée, etc., et faites établir un diagnostic par votre médecin vétérinaire praticien. La détection rapide d'un problème et l'identification de l'agent en cause sont deux facteurs qui optimiseront vos chances de contrôler la situation. Lorsque la DVB est diagnostiquée, l'identification rapide des immunotolérants et leur élimination constituent des éléments essentiels au contrôle de la maladie;
- 3- Adopter un programme de biosécurité, tel que Quality starts here (voir articles de Nathalie Côté dans *Bovins du Québec* depuis février-mars 2003 ou encore www.cattle.ca/QSH/cowcalf.ht) adapté à votre entreprise (hygiène, visiteurs, ...);
- 4- Adopter de bonnes pratiques de régie (ration équilibrée, réduction du stress, etc.) qui aident à prévenir plusieurs maladies, dont la DVB. 2

* dmv, M.Sc., était alors à l'emploi de l'Institut national de santé animale, MAPAQ

Merci au Dr Gilles Fecteau, clinicien au Centre hospitalier universitaire vétérinaire, pour la révision de ce document.

Entrefilet



Un poil qui en dit long...

Des chercheurs australiens ont conçu un test d'ADN permettant de sélectionner les bovins en fonction de la tendreté de leur chair. Grâce à un échantillon de poil prélevé sur la queue de l'animal, le test permet d'évaluer la quantité d'une protéine naturelle appelée «calpastatin», laquelle est responsable de la tendreté de la viande.

En fonction de la quantité de «calpastatin» observée dans le poil, l'animal est classé en trois catégories : pas d'étoile, une ou deux étoiles. Les animaux classés deux étoiles sont généralement plus tendres que les autres, et en croisant une vache et un taureau possédant ce même critère, la tendreté de la viande sera certifiée chez leur descendance.

Le consommateur sera donc avantagé par cette découverte, puisqu'elle garantira une tendreté identifiée au moment de l'achat de viande de bœuf. Quant à l'industrie du bœuf, elle pourra saisir cette innovation pour développer des segments de marchés particuliers et répondre de façon plus ciblée aux exigences des consommateurs.

Source : *Québec Science*, 23 décembre 2002

Stratégies de gestion du bétail

Les éleveurs de bétail doivent être le plus flexible possible. Il faut pouvoir décider de vendre ou d'attendre, et d'accélérer ou de ralentir le gain de poids. Il faut pouvoir décider d'augmenter ou de réduire le nombre de bêtes sur leur terre. Et il faut pouvoir s'adapter au plus bas coût possible.

Voici une des stratégies :

Adoptez le pâturage en rotation (au moins 10 enclos)

Nécessite moins de foin et de nourriture, donc plus économique - Prolonge la saison du pâturage - Maintient la qualité du pâturage et sa quantité disponible à la fin de la saison - Augmente l'efficacité du pâturage.

Pour connaître les 9 stratégies suggérées, communiquez avec Gallagher Canada afin d'obtenir gratuitement une brochure sur les stratégies.

Pour vous aider à bien démarrer l'application de ces stratégies, votre détaillant Gallagher vous offre un rabais instantané de 10 % sur tous vos achats de produits Gallagher jusqu'à la fin du mois de novembre 2003.

Gallagher Canada

(800)661-2013



Réseau Encans Québec

Un atout majeur dans la mise en marché

Le 20 novembre 2001, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec donnait son aval au projet de réorganisation des encans québécois présenté par la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ). Un an après cette décision, soit le 22 novembre 2002, Réseau Encans Québec (REQ) procédait au lancement officiel de ses opérations et inaugurait son nouvel encan, le Marché d'animaux de l'Est, à Saint-Isidore. Réseau Encans Québec est né d'un partenariat entre certains propriétaires d'encans et la FPBQ afin de répondre aux besoins de l'industrie bovine québécoise face à une évolution constante de leurs marchés.

REQ est d'abord et avant tout le fruit de la réflexion des producteurs face à des constats troublants de leur mise en marché tels que la diminution du nombre d'acheteurs, la baisse des volumes de vaches réformées, les écarts de prix avec certains marchés de référence, les difficultés d'approvisionnement dans tous les secteurs bovins, le faible volume d'animaux regroupés dans les divers points de vente et la nécessité d'améliorer les lieux physiques des encans pour répondre adéquatement aux exigences des catégories de bovins destinés à l'engraissement comme les veaux d'embouche et les petits veaux laitiers. Pour assurer aux producteurs le

Les encans du Québec



FIGURE 1: Le Québec compte 11 encans d'animaux vivants au Québec dont cinq sont regroupés sous Réseau Encans Québec, ils sont : Danville, Lac-à-la-Croix, Princeville, Saint-Hyacinthe et Saint-Isidore.



meilleur revenu net possible pour leurs bovins, il était alors nécessaire de procéder à une rationalisation des encans. Bien que cinq encans ne fassent pas partie de REQ, ce dernier regroupe néanmoins plus de 80 % du volume transigé dans les encans publics du Québec (Figure 1).

La structure juridique de REQ est sous la forme d'une société en commandite comprenant deux sociétaires détenant chacun 50 % de la société, la FPBQ et le Groupe STM. Précisons que la FPBQ n'a pas investi d'argent en provenance des contributions des producteurs dans ce partenariat et l'acquisition d'encans. Un conseil d'administration composé de deux membres de chaque organisation décide des grandes orientations que doit poursuivre la société. Cependant, toute la gestion des opérations, c'est-à-dire les ressources humaines, les lieux et bâtiments, l'expertise et le savoir-faire, et le développement des affaires, est sous la responsabilité du Groupe STM.

LES POUVOIRS DU PLAN CONJOINT CONTINUENT DE S'APPLIQUER

Depuis 1982, la FPBQ est chargée de l'administration et de l'application du Plan conjoint. La création de REQ ne change en rien les pouvoirs, ni les responsabilités de la FPBQ quant à l'organisation de la mise en marché.

LES NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ

Le Plan conjoint stipule clairement que ce sont les Comités de mise en marché (ou leur Comité de négociation), formés de producteurs de bovins élus lors des assemblées régionales, qui négocient toute matière pertinente avec les acheteurs (modalités d'achat, de prise en charge, de paiement, etc.), les associations d'encans (horaires des ventes, modalités de vente, remises aux producteurs, commissions de vente, etc.) ou avec les autres intervenants

de la mise en marché. Les négociations ne se font pas avec chaque encan individuellement. En fait, ceux-ci sont représentés par l'une ou l'autre des deux associations d'encans accréditées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Par exemple, REQ et trois autres encans font partie de l'Association des encans indépendants d'animaux vivants du Québec. Si les Comités de mise en marché ne s'entendent pas avec les associations d'encans, la loi prévoit que le dossier est alors soumis à la Régie pour conciliation et arbitrage, le cas échéant.

La création de REQ a permis d'enclencher finalement le processus de rationalisation du secteur et d'uniformiser davantage la gestion opérationnelle des encans. Cela coïncide parfaitement avec les objectifs du Plan conjoint de la Fédération. ♪

*agronome, secrétaire, FPBQ.



**LA MAJORITÉ DES ÉLEVEURS
VACHES-VEAUX POSSÈDENT UN
TAUREAU CHAROLAIS À LA TÊTE
DE LEUR TROUPEAU...**

POURQUOI ?

**Un Charolais en croisement terminal
est le «choix par excellence».**

**Les veaux issus de taureaux Charolais
obtiennent de meilleurs prix lors des
ventes.**

**Charolais
Québec**

La race terminale #1

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC

Brigitte Bergeron, secrétaire
144, Grande Barbue,
St-Césaire Qc J0L 1T0

Tél. / Fax : (450) 469-2775
Courriel : acqcharolais@sympatico.ca
www.charolaisquebec.qc.ca



Ces ☠ ! ☹ ☹ ☹ ☆ d'oiseaux!

Depuis quelques années, les producteurs de bouvillons d'abattage sont aux prises avec des nuées d'oiseaux noirs, des pigeons, des goélands bref, toute une faune ailée qui prend d'assaut mangeoires, silos-fosses et bâtiments. Plusieurs producteurs ont fait des approches avec diverses compagnies d'extermination et encore aujourd'hui, aucune technique d'effarouchement n'a réellement fait ses preuves. Afin de contrer ces oiseaux nuisibles, le Comité de mise en marché des bouvillons d'abattage, grâce au fonds de recherche du secteur, a également tenté quelques essais dont les résultats sont ici présentés.

MALADIES TRANSMISSIBLES

Durant l'automne 2001 et l'hiver 2002, le Dr Germain Nappert de l'Hôpital vétérinaire de Lachute a entrepris une étude chez quatre parcs d'engraissement pour tenter d'isoler des maladies transmissibles par les oiseaux. Près d'une soixantaine d'oiseaux de quatre espèces présentes sur ces fermes ont été capturés puis envoyés au Laboratoire de pathologie animale du MAPAQ de l'Assomption pour analyses. Malheureusement, l'étude a seulement appuyé le fait que ces oiseaux étaient « péchants » de santé, bien nourris et n'étaient pas, au moment de l'étude, un vecteur pour la salmonellose, *Escherichia coli*, la campylobactériose et la cysticercose.

Or, la littérature prouve que les oiseaux sont des vecteurs importants de maladies. Celles-ci viennent par épisodes récurrents et les fientes de ces oiseaux ne devraient, en aucun moment, contaminer les aliments des animaux. Mais comme leur population est hors de proportion, il est très difficile de les chasser définitivement de nos fermes. Le Comité de mise en marché a alors orienté ses actions vers des moyens de dissuasion.

IMITE-RAPACE

Durant l'automne 2002 et l'hiver 2003, deux parcs d'engraissement ont testé un appareil appelé « Imite-rapace » distribué par la compagnie Agri-SX. Cet appareil

propulse un leurre dans les airs, à toutes les deux minutes, le long d'une tige verticale. Ce leurre imite un rapace qui prend son envol; c'est un effet visuel. L'appareil fonctionne au gaz propane, soit l'équiva-

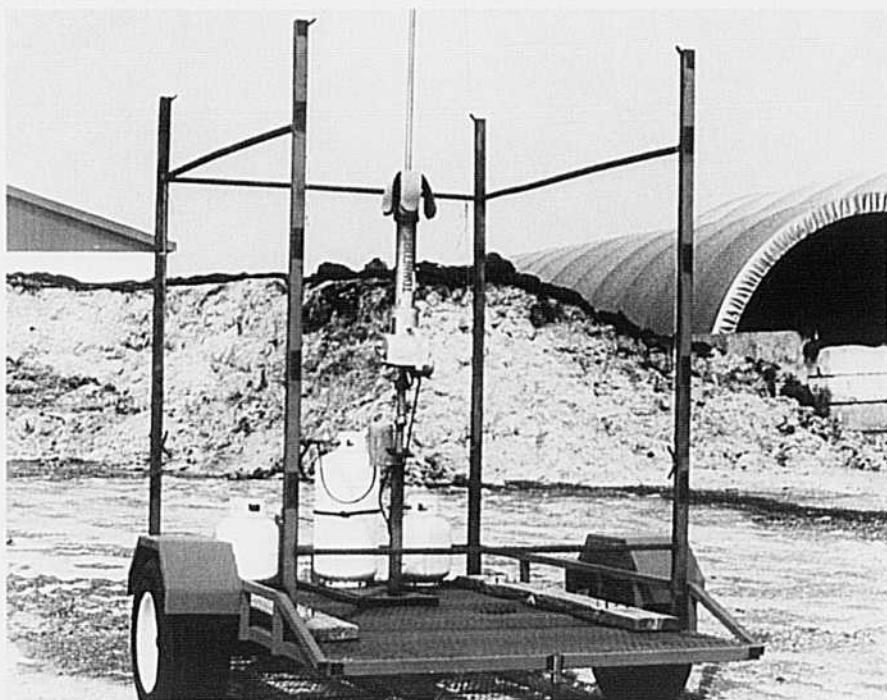


PHOTO 1 : L'imite-rapace peut s'installer sur une remorque afin de le déplacer facilement

PHOTOS : ANNE-MARIE CHRISTEN



PHOTO 2 : Les larges façades ouvertes des bâtiments étaient invitantes pour les oiseaux.

lent d'un réservoir de 20 lb par mois. Il peut s'installer sur une remorque afin de le déplacer facilement et pour le ranger une fois la période d'effarouchement terminée (photo 1). Son rayon d'action, dans le cas qui nous concerne, est de 60 m sauf s'il y a des obstacles. Il possède une minuterie permettant de le mettre en marche de façon autonome selon l'horaire désiré. Idéalement, il doit marcher du matin au soir pour ne s'arrêter que la nuit. Prix d'achat : environ 5 000 \$; le fonds de recherche a octroyé une somme de 1 500 \$ par appareil pour effectuer les tests.

Protection des bâtiments et des aliments

Un des parcs désirait protéger ses bâtiments et les aliments. Il a fait l'acquisition de deux appareils. Côté bâtiments, les résultats ont été médiocres pour diverses raisons. Les larges façades ouvertes des bâtiments étaient invitantes pour les oiseaux et ces derniers ont défié l'appareil pour venir s'y abriter et se nourrir (photo 2). Malgré tout, le producteur a observé moins de fientes sur les bordures des mangeoires ce qui prouve que l'appareil a eu un certain succès. Côté aliments, l'appareil a fait son travail mais le producteur n'est pas pleinement satisfait. Également, les voisins se seraient plaints gentiment du bruit causé par la détonation des appareils.

Protection des aliments

L'autre parc participant a fait l'achat de l'appareil dans le but principal de protéger ses aliments et cet objectif fut atteint. Le producteur est en général satisfait du tra-

vail de l'appareil. Il a bien observé les oiseaux lors de la préparation des aliments et ceux-ci étaient absents du site d'entreposage des aliments. Par contre, les oiseaux étaient toujours présents dans les bâtiments. Au moindre arrêt de l'appareil, les oiseaux revenaient s'alimenter. Il fallait alors relancer une opération d'effarouchement à l'aide des fusées prévues à cet effet. Ce qui a déplu au propriétaire, c'est que les oiseaux se sont réfugiés dans les bâtiments adjacents ce qui lui fait dire que les résultats globaux de protection de sa ferme sont mitigés.

Observations

Au terme de cette première année d'essai, nous avons observé une diminution de la population d'oiseaux à des moments précis et de façon générale. Il y a eu des résultats, mais il y a toujours des oiseaux sur ces parcs. Voici quelques observations reliées aux essais.

L'imitate-rapace est d'abord destiné à protéger les cultures. Il est de construction simple, fragile et éprouve quelques difficultés avec nos conditions hivernales. Il ne doit pas être mis en marche lors des journées de grands vents et lors de verglas. Autrement, il remplit bien son mandat s'il y a du propane dans le réservoir et s'il est utilisé selon les recommandations du fabricant. Pour être efficace, l'appareil doit marcher continuellement. Au moindre arrêt, les oiseaux reviennent en force et il sera plus difficile de les déloger.

Le succès ne fut pas de 100 % pour la protection des bâtiments. D'abord, les bâtiments ont beaucoup d'ouvertures et

les oiseaux s'en servent. Ensuite, le froid, les vents et la présence de la nourriture font que les oiseaux défient l'appareil et entrent malgré tout dans les bâtiments. Sur ce point, les conditions hivernales des mois de janvier et de février rendent le fonctionnement de l'imitate-rapace problématique. Finalement, les oiseaux ont l'habitude des lieux et ils ne les abandonneront pas facilement. Ils persévéreront longtemps et le producteur ne doit, en aucun temps, diminuer sa vigilance.

Recommandations

L'imitate-rapace peut être un outil efficace pour protéger les bâtiments et les aliments contre les oiseaux nuisibles mais à la condition d'observer les points suivants :

- L'appareil doit fonctionner de 5 h du matin à 20 h le soir à la fréquence de deux à trois minutes. L'appareil ne doit pas être arrêté plus de deux heures. Il faut que l'appareil fonctionne en tout temps, même le jour de Noël;
- Les ouvertures inutilisées des bâtiments doivent être bouchées à l'aide d'un grillage ou d'un filet (plus dispendieux);
- Le travail de dissuasion doit être effectué par un ouvrier de la ferme affecté à cette tâche. Cela demanderait environ 15 minutes ou plus de travail par jour selon la grandeur du site à protéger. Une formation est comprise avec l'achat de l'appareil;
- Une opération d'effarouchement doit être effectuée le jour de la mise en marche de l'appareil à l'aide de fusées spéciales, et au besoin; (photo 3)
- L'appareil doit être mis en marche au moins un mois avant l'arrivée des oiseaux sur la ferme pour les effaroucher dès le début de la saison. Les oiseaux ne doivent pas prendre l'habitude de s'installer sur la ferme;
- Il ne faut pas laisser les oiseaux s'abriter à proximité de la ferme, il faut les déloger;
- Finalement, le point le plus important, le producteur doit être fortement motivé à déloger les oiseaux et il doit être tenace car les oiseaux le sont! Il doit y consacrer le temps nécessaire à chaque jour. Chasser les oiseaux hors de sa ferme doit être une priorité.

Malgré tout, les producteurs entreprennent une seconde année d'essai avec l'imitate-rapace. Avec un encadrement plus serré du distributeur et l'expérience acqui-

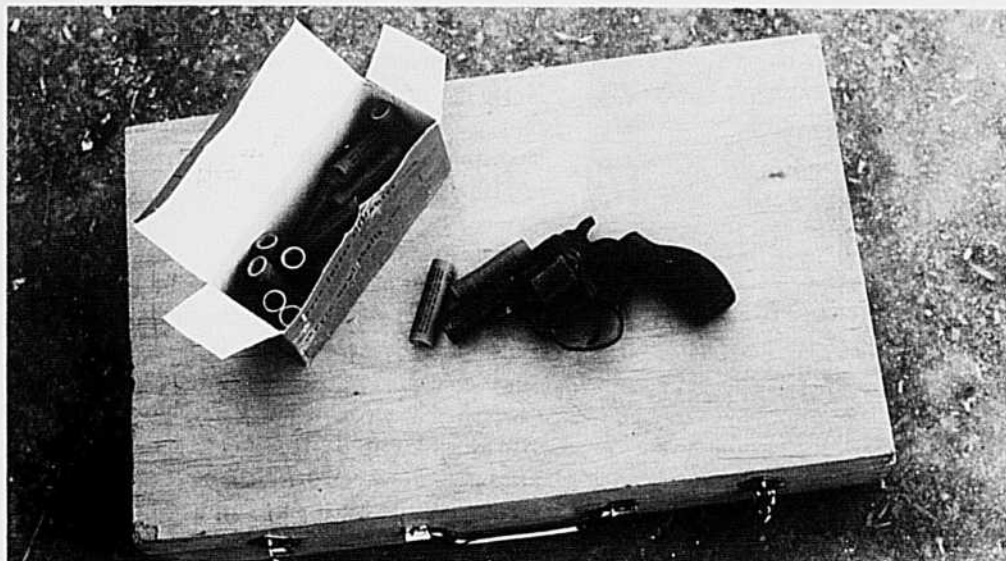


PHOTO 3 : Les fusées d'effarouchement sont lancées à l'aide d'un pistolet spécialement conçu à cet effet.

se, le succès sera peut-être au rendez-vous!

AUTRES SOLUTIONS

Artifices et bruits

Disons-le franchement : il n'y a pas de solution miracle pour chasser les oiseaux. Les hiboux, les ballons et autres artifices ont leur limite car pour avoir une certaine efficacité, ces derniers doivent être changés de place de façon régulière et malheureusement, les oiseaux s'y habituent trop rapidement. L'imitation de cris d'oiseaux en détresse est aussi un autre moyen d'effarouchement qui remporte un certain succès. Certains producteurs ont combiné artifices et cris et réussissent un certain contrôle de leur population d'oiseaux.

Côté bruit, le Comité est à explorer la possibilité de faire un essai avec un appareil sophistiqué qui imite des oiseaux en détresse mais qui peut être programmé afin que les oiseaux ne s'y habituent pas. Par contre, le coût de cet appareil avoisine les 5 000 \$. Si cela se concrétise, nous vous tiendrons informés.

Filets

La pose de filets est une barrière physique pour les oiseaux donc un moyen efficace de les contrôler. Tous les orifices non utilisés d'un bâtiment devraient être systématiquement bouchés. Pour les autres ouver-

tures, le producteur peut difficilement gérer l'ouverture et la fermeture des filets pour les entrées et sorties de la machinerie. Donc, le filet a aussi ses limites et son coût est très élevé. Si on choisit de poser des filets, on peut par contre le remplacer par du « grillage à poules » qui est moins dispendieux.

Faucons

Certains endroits, comme l'aéroport de Dorval, sont protégés par des fauconniers.

Ces gens élèvent et dressent des faucons pour effaroucher d'autres types d'oiseaux tels les pigeons et les goélands. Cette méthode est dispendieuse car le fauconnier doit intervenir à tous les jours sur la ferme pour faire voler le faucon. L'effet est immédiat mais sa durée est limitée puisque le faucon ne demeure pas sur la ferme. Et comme cet oiseau de proie ne construit pas de nid, il est difficile de le garder à nicher chez soi.

Sous-produits

Finalement, certains producteurs sont aux prises avec des goélands. Très souvent, les goélands envahissent les fermes à cause de la présence d'un sous-produit alimentaire bien particulier. L'élimination de cet aliment de votre inventaire solutionnera votre problème. Selon les informations reçues à ce sujet, les goélands seraient particulièrement friands des résidus de pommes de terre.

Le Comité de mise en marché des bouvillons d'abattage poursuivra ses efforts pour tenter de solutionner ce problème au fur et à mesure de l'évolution des connaissances. Et il nous fera grand plaisir de recevoir vos idées! ☺

* agronome, agente de développement et de recherche, FPBQ

Entrefilet



La bataille de l'eau...

Le 9 janvier 2003 entré en vigueur un nouveau règlement du Département américain de l'Agriculture concernant la rétention d'eau pour le poulet cru et les produits de viande. Cette nouvelle réglementation stipule que les carcasses ou parties de carcasses ne peuvent retenir d'eau sauf si celles-ci proviennent d'opérations nécessaires pour une bonne salubrité du produit. Cependant, le pourcentage d'eau retenu doit être indiqué sur l'emballage. L'entrée en vigueur de cette règle en 2003 est l'aboutissement d'une longue bataille engagée par l'industrie bovine en 1994 afin de rendre les standards d'inspection fédérale équitables entre la viande rouge et la volaille. Sous l'ancienne réglementation, la viande de poulet pouvait retenir jusqu'à 8 % de poids de plus en eau (dinde 9 %) après l'éviscération tandis que le bœuf, le porc et l'agneau en étaient interdits. L'industrie bovine prétend que les consommateurs auraient payé jusqu'à un milliard de dollars par année juste pour cette eau ajoutée.

Source : BEEF, février 2003.



Farines animales

Si vous êtes un producteur de bétail...

Vous êtes visés par l'interdiction décrétée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à l'égard des aliments du bétail.

Depuis 1997, les producteurs de bétail ne peuvent nourrir les ruminants (bovins, moutons, chèvres, cerfs, wapitis ou bisons) avec des matières proscrites, notamment les protéines animales (y compris la viande et la farine d'os) issues de mammifères, à l'exception des chevaux et des porcs. Le respect de l'interdiction aidera à prévenir l'introduction de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans votre troupeau.

Les aliments du bétail qui contiennent des matières interdites doivent :

- Avoir une étiquette portant clairement l'avertissement : NE PAS DONNER À MANGER AUX BOVINS, AUX MOUTONS, AUX CERFS NI AUX AUTRES RUMINANTS;
- Être donnés à manger à la volaille, aux porcs et aux autres espèces de non-ruminants;
- Être entreposés et mélangés séparément des autres aliments du bétail.

Veillez lire toutes les étiquettes d'aliments du bétail attentivement et suivre les directives qui figurent sur ces étiquettes.

Si vous nourrissez des ruminants et des non-ruminants

- Entreposez et manipulez les aliments pour ruminants et les aliments pour non-ruminants séparément pour éviter toute contamination croisée.
- Conservez les registres et les factures associés à tous les aliments du bétail et à tous les ingrédients d'aliments du bétail achetés incluant le nom et l'adresse du fournisseur, la date de l'achat et le montant. - - -

- Conservez ces registres pour une période de deux ans. Pour plus d'information, visitez le site Web suivant : www.inspection.gc.ca.

Source : Tiré de : Les producteurs de bétail et l'interdiction frappant les aliments du bétail, ACIA.

Comme producteur, suis-je bien renseigné ?

Les Limousin remportent une victoire musclée.

Quand chaque livre compte, les muscles ont le dernier mot.



Avantage des Limousin dans la conversion de poids vif en viande consommable.

Avantages des Limousin comparativement aux autres races.

- Le Limousin rapporte **352 \$** de plus que le Angus.
- Le Limousin rapporte **248 \$** de plus que le Simmental.
- Le Limousin rapporte **204 \$** de plus que le Gelbvieh.
- Le Limousin rapporte **202 \$** de plus que le Charolais.

Tiré de la revue *Limousin World*, février 2003, d'après un article de la revue *Beef magazine*.

*Moyenne du groupe de races bovines pour l'efficacité maternelle et ses caractéristiques.

Race	**Efficacité biologique avec 3 500 gr de matière sèche (DM)	Efficacité biologique avec 7 000 gr de matière sèche (DM)	Poids du veau à la naissance (livres)	Difficulté de vêlage (%)	Quantité de lait en 12 hres (livres)	Poids de la femelle (livres)	Hauteur à la hanche de la femelle (pouces)
Hereford	30	13	79.4	16.5	6.7	1091	50
Angus	39	17	74.7	8.8	9.3	1094	49.6
Limousin	33	42	86.4	5.7	10.2	1213	52.4
Gelbvieh	29	36	95.2	21.5	12.7	1266	53.9
Simmental	26	42	94.2	23.9	13.1	1272	54.3
Charolais	27	45	98.1	19.5	10.5	1349	53.9

* Bulletin technique numéro 1875, U.S. Meat Annual Research Center and JAS 722737, 1994.
 **DM= Ingestion de matière sèche. Grammes de veau sevré par kilo de matière sèche intégrée par femelle saillie.

INSCRIPTION

STATION UNIQUE DE TAUREAUX LIMOUSIN

2e entrée :

Naissance : 29 Février 2003 au 10 Juin 2003
Entrée : 18 Novembre 2003
Encan : 17 Avril 2004

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC

7725, rang 5, Ste-Hyacinthe (Qc) J2R 2A3
 LÉO GÉLINAS, président - Tél.: (819) 378-7409
 JÉRÔME POIRIER, secrétaire-propagandiste - Tél.: (468) 263-4073 / Fax: (468) 269-1007



Éleveur Limousin à Saint-Narcisse

«Je suis tombé en amour en les voyant»

Lorsque François Caux s'est départi de son troupeau laitier de 35 vaches Holstein pur sang en août 2001, il comptait bien profiter de la vie un peu. Célibataire et sans relève, il avait l'idée vague de réorienter sa ferme vers le secteur bovin, mais sans plus.

Un mois et demi plus tard, la vue d'une grange vide était déjà devenue insupportable. « Y manque de quoi icitte », se disait-il, lorsqu'une petite annonce dans *La Terre de chez nous* a suffi à le convaincre de partir à la recherche de nouvelles bêtes. Le quinquagénaire de Saint-Narcisse-de-Lotbinière n'a pas eu à se déplacer trop loin. Il a eu un véritable coup de foudre en apercevant le troupeau Limousin d'Almanzor Larochelle de Saint-Lambert-de-Lévis.

« En entrant dans le clos, raconte-t-il, j'ai trouvé ces bêtes à mon goût. Je ne me gêne pas pour le dire, je suis tombé en

amour en les voyant. J'aime leur couleur. C'était un lundi et, deux jours plus tard, tous les papiers étaient signés! »

François Caux dit avoir découvert une autre « manière » de travailler. Habitué aux vaches Holstein, rompu à la routine de la traite du matin et du soir, il a trouvé chez les Limousin des animaux dociles « qui viennent vers moi » quand il entre dans leur pâturage avec un peu de grain.

Au départ, il a acquis 32 vaches et trois taureaux; il aurait même « tout acheté » le troupeau s'il avait été à vendre. Il compte maintenant 40 vaches pur sang, les trois quarts 100 % ou « full-blood », et monterait volontiers à 70 si ce n'était des 400 porcs à l'engraissement qu'il a conservés.

« J'étais dans le pur-sang avec les Holstein, explique-t-il. Je me suis dit qu'il valait mieux repartir à une bonne hauteur

et j'ai fait un bon coup. Je veux monter tranquillement et ne pas me retrouver en haut de l'échelle trop vite. C'est dangereux. Ça coûte cher de *mettre la charue avant les bœufs!* »

L'an prochain, il pense inséminer le tiers de son troupeau afin de satisfaire la demande des éleveurs pour des animaux à fort potentiel génétique. Il sélectionne ses propres bêtes par leur grosseur, recherchant une bonne musculature, des membres et des pieds solides. Il recherche avant tout des vaches présentant une bonne stature, capables de vêler facilement.

François Caux a trouvé chez les Limousin des vaches maternelles, une des caractéristiques de la race, qui protègent bien leur veau. N'approche pas qui veut d'un troupeau Limousin! Notre éleveur se laisse facilement prendre au jeu de ses bêtes.



François Caux a formé une compagnie avec son père Hormidas en 1979 sur cette ferme du rang Saint-Thomas à Saint-Narcisse-de-Lotbinière. En 2001, il s'est départi de ses 35 vaches Holstein pur sang, abandonnant sans regret la routine de la traite du matin et du soir.

« Quand c'est l'heure du lunch, observe-t-il, la vache ne bouge pas. Elle s'arrête, garde la tête en l'air et ne mange plus. C'est un fun de voir ça. Le soir, une heure avant le coucher du soleil, tous les veaux se mettent à courir ensemble. Ils jouent. Après, c'est fini et tout redevient tranquille. »

IMPLICATION

L'expérience de François Caux et son vif intérêt pour cette race ont retenu l'attention de l'Association des Éleveurs Limousin du Québec. Il a d'abord accepté un poste de directeur à la station d'épreuves de taureaux Limousin à Saint-Liboire en février dernier. Six de ses huit taureaux venaient d'y obtenir leur certification quelques mois plus tôt. François reconnaît qu'il « apprend » des choses à ce conseil d'administration. Témoin de l'entrevue, son frère Michel ajoute que François apporte aussi une « contribution » avec son expérience dans les vaches laitières.

En juin dernier, François Caux était aussi recruté comme directeur de l'Association et il a tenu le pique-nique annuel de l'organisme sur sa ferme en juillet dernier. Il révèle avec plaisir que 280 hamburgers à la viande Limousine ont été servis pour le dîner, plus de 200 personnes assistant au méchoui du soir.

« Plusieurs m'ont confié qu'il n'avait jamais mangé de la viande de même », dit-il, notant que l'intérêt des consommateurs pour le Limousin est en pleine croissance. François Caux attribue cet engouement au rendement en viande par livre de carcasses. La race figure d'ailleurs parmi les Grands Champions pour une 27^e année d'affilée au *Canadian Western Agribition*. Des os plus petits et moins de gras en surface sont à ses yeux un gage d'excellent rapport qualité/prix.

UN MARCHÉ

« Il y a un marché qui s'en vient pour le Limousin et il faut embarquer les premiers, soutient-il. De petits abattoirs ont commencé à offrir la viande Limousin et à se tailler un marché. Des familles vivent de ces abattoirs et ils vendent de quoi de bon. L'Abattoir boucherie St-Hilaire à Saint-Sylvestre dans la paroisse voisine n'achète que du Limousin. »

S'il a vendu ses bouvillons l'an dernier, François Caux songe même à les

Éleveur de Saint-Narcisse-de-Lothbinière au sud-ouest de Québec, François Caux peut approcher son troupeau Limousin à volonté avec un peu de grain. « Tout est dans la manière », dit-il, précisant qu'il a toujours préconisé la douceur avec ses animaux. Il conserve tout de même un œil alerte sur ses taureaux (l'un d'eux visible à l'arrière).



conserver tout cette année pour répondre à la demande des consommateurs « qui viendront choisir leur bœuf » directement à la ferme. Il indique que pour un bœuf de 1200 à 1300 livres, il reste habituellement 700 livres de viande qu'il vend 2 \$ la livre, sans compter les frais de transport, d'abattage, de débitage et oui... maintenant de récupération des résidus!

« Il va coûter moins cher qu'au magasin », prétend-il, faisant remarquer qu'il n'est pas le seul éleveur à flairer le

marché. Il mentionne que des éleveurs Limousin ont récemment entrepris des démarches afin de constituer un regroupement suffisamment important pour assurer une mise en marché régulière tout au long de l'année. « On pense à créer un marché, explique-t-il, un peu comme en Europe. Ça va prendre des vélages à l'année pour être capable d'offrir du bœuf fini 12 à 15 mois plus tard. »

* journaliste, TCN



International Stock Food Ltée

S'occupe de vos BOVINS

BUREAU RÉGIONAL :
LÉONARD LEBLANC
5121, BOUL. HÉBERT,
SAINT-TIMOTHÉE (QUÉBEC) J6S 6C2

RENSEIGNEMENTS :
1-800-263-8732
25 REPRÉSENTANTS
AU QUÉBEC POUR VOUS SERVIR
TERRITOIRES DISPONIBLES
AU QUÉBEC
ET NOUVEAU-BRUNSWICK



Si vous avez besoin d'un produit spécialisé ... NOUS POUVONS LE FAIRE !

VACHE•VEAU / NOURRICIÈRE
International W-10 Herbageum
VACHE•VEAU / GESTANTE
International W-15 Herbageum
FIN GESTATION
I.S.F. Vitapac
BOVINS D'ENGRASSEMENT
I.S.F. Herbageum
BOUVILLONS
Performances I.S.F.
BOVINS 20-10 R
Pré-mélangé I.S.F.



ASSOCIATION ANGUS

Les Angus sont en train de prendre leur place aux expositions encore cette année. Les Angus ont en effet remporté les prix de Grande Championne interracial au Québec 4-H Provincial Rally et à Expo-Québec ainsi que le Grand Champion interracial à Expo-Québec et à l'Expo-Brome. Ne manquez pas les jugements Angus à l'Expo-Bœuf.

Notre journée champêtre a eu lieu le 23 août dernier. La journée fut un succès, incluant des visites très intéressantes. Erwin Mohr nous a accueilli le matin et Stan Christensen et sa famille pour le reste de la journée.

Ne manquez pas notre vente de femelles qui se tiendra samedi le 18 octobre à Asbestos.

Trudy Beaton, secrétaire
Tél. : (819) 877-5461

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE

Samedi le 30 août se tenait le pique-nique annuel de l'association à la ferme de Daniel Breton de Bishopton en Estrie. L'après-midi a débuté par la présentation de la ferme, ensuite la visite du troupeau avec de très belles bêtes de race Blonde d'Aquitaine et enfin par la visite de l'érablière. En soirée, M. Bourassa est venu nous entretenir de mise en marché, ce qui fut très intéressant.

Gaétan Hinse, secrétaire
Tél. : (819) 359-2397

ASSOCIATION HIGHLAND

La rencontre annuelle de l'Association québécoise des éleveurs de bovins Highland a eu lieu à la ferme La Différence à Saint-Valère, le 23 août dernier. Merci à Éric Croteau et Patrick Cormier pour leur accueil.

Martin Poirier a fait une conférence sur la coupe des pièces de viande et la congélation, et Mme Ginette Lavallée du ministère de l'Environnement nous a fourni la documentation et les informations sur les changements concernant les derniers règlements en vigueur; elle a aussi répondu aux questions des éleveurs.

Pour une 4^e année, il y aura présentation des Highland à l'Expo-Bœuf à Victoriaville, le samedi 11 octobre de 12 h 30 à 17 h 30 et nous serons sur place du 10 au 12 octobre. L'entrée des taureaux en station d'épreuves se fera le 8 décembre.

Claire Courtemanche, secrétaire
Tél. : (819) 275-7027

ASSOCIATION LIMOUSIN

Le pique-nique limousin 2003 s'est tenu à la ferme de François Caux, à Saint-Narcisse, dans la très belle région de la Beauce, le samedi 9 août et fut un grand succès avec la participation de 200 personnes. Un encan élite avec des bêtes de choix s'est tenu en après-midi. Nous tenons à remercier les organisateurs MM. François Caux, Robert Vaillancourt et Marc Doyon.

Il est temps de s'inscrire pour la 2^e entrée à la Station Unique de taureaux limousin.

Naissance : 28 février au 10 juin 2003
Sevrage et vaccination : 18 octobre au 3 novembre 2003

Entrée : 18 novembre 2003
Encan : 17 avril 2004

N'oubliez pas de venir encourager nos exposants à l'Expo-Bœuf du 10 au 12 octobre à Victoriaville. Le jugement limousin aura lieu le samedi 11 octobre de 8 à 12 h.

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : (450) 799-4073

ASSOCIATION SIMMENTAL

L'été s'est terminé sur beaucoup d'optimisme et d'enthousiasme au sein de nos éleveurs Simmental. Un gros merci à notre équipe propagandiste pour les efforts mis à nous représenter partout en province cet été. Notre dernière parution de la revue Simmental Québec vient de sortir. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir votre exemplaire si vous n'êtes pas déjà sur notre liste postale ou venez-nous voir au kiosque de l'association lors de l'Expo-Bœuf à

Victoriaville, du 10 au 12 octobre. Le jugement Simmental aura lieu le samedi 11 octobre, à 18 h, suivi du tirage de la génisse. Un événement à ne pas manquer!

À bientôt,

Diane Bischof, secrétaire
Tél. : (514) 684-2480

ASSOCIATION SALERS

Cette année, notre association participera à deux stations d'épreuves soit celles de Beauce et de Sainte-Odile. L'Expo-Bœuf aura lieu à Victoriaville du 10 au 12 octobre et le jugement Salers se tiendra le 11 octobre. Merci à tous ceux qui sont venus au 30^e anniversaire du pique-nique Salers, chez M. Mark Mason.

Carol Arbery, secrétaire
Tél. : (819) 826-5064

ASSOCIATION CHAROLAIS

Le 13 septembre dernier avait lieu le pique-nique annuel et la vente de femelles Charolais organisés par l'Association Charolais du Québec. Plus de 200 personnes étaient présentes. Concernant la vente, 30 têtes d'une belle qualité furent vendues.

Moyenne obtenue : vache-veau : 3 175 \$,
vaches gestantes : 1 767 \$, taures gestantes :
2 244 \$, génisses de l'année : 1 167 \$

Prochain rendez-vous : venez nous rencontrer à l'Expo-Bœuf de Victoriaville, le jugement Charolais se tiendra samedi le 11 octobre à 12 h.

Brigitte Bergeron, secrétaire
Tél. : (450) 469-2775



FERME H.M. POTVIN

1325, rang Yamaska, Farnham (Québec) Téléphone: (450) 293-7267



Hervé Potvin
Nathalie Pontbriand
Robert Lamarre (employé)
Stéphane Tardif (employé absent)

Voici les résultats d'avril 2002 à mars 2003, tels que comptabilisés par l'ASRA (sauf pour le coût moyen par lb de gain):

Poids moyen à l'entrée	908 lbs			Poids carcasse moyen	818 lbs		
# de têtes vendues (mâles)	2203			# jours à l'engraissement	146		
GMQ (lbs)	3.51			\$\$ moyen d'alim./lb de gain*	0.54 \$		
	A1	A2	A3	A	AA	AAA	
%	79.5	16.2	2.6	3.9	52.3	42.0	

Produits utilisés:

- ✓ Ensilage de maïs et cannerie
- ✓ Gluten sec et humide
- ✓ Balles rondes sèches et enrobées
- ✓ Supplément 32 et 40 % PURINA
- ✓ Ensilage d'orge
- ✓ Pulpe de pomme
- ✓ Maïs humide et sec
- ✓ Calcium
- ✓ Orge sec

*Le coût moyen d'alimentation par lb de gain a été calculé en faisant la moyenne des coûts de rations pour la période et ce aux prix d'achat des ingrédients (ou à la valeur du marché, pour les ingrédients produit à la ferme).

Commentaire:

« Nous avons changé de fournisseur au mois de mars 2002 parce que nous avons des problèmes d'acidose à chaque fois que nous voulions augmenter les performances. Depuis, nous avons augmenté nos performances et n'avons pas connu de problème d'acidose.

Nous sommes heureux du service et du suivi Purina. Le logiciel BEEF TECH estime bien les performances et nous avons une meilleure idée des différents paramètres, tels que la consommation de matière sèche et le coût de la ration ».

Les Moulées A. et M. Mathieu inc. tiennent à remercier M. Potvin et Mme Pontbriand de partager ces résultats et sont fières de s'associer aux succès de leur entreprise. »


Hervé Potvin
Mars 2003

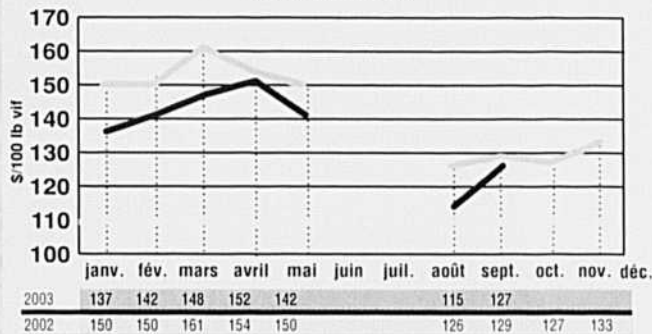


STATISTIQUES

www.bovin.qc.ca

VEAUX D'EMBOUCHE

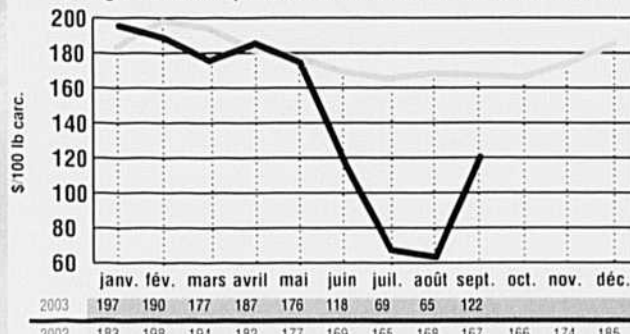
Ventes aux encans spécialisés du Québec,
Mâles 500-600lb



* Pas d'encans spécialisés au cours de cette période

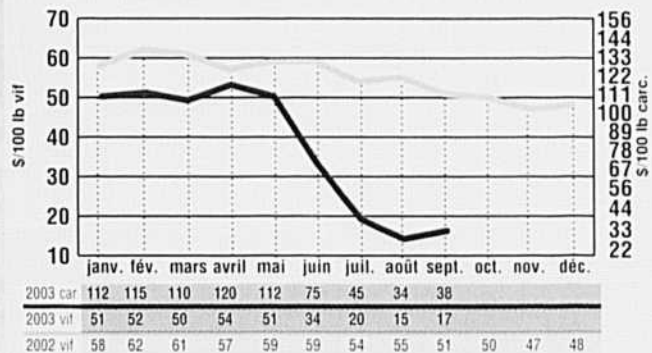
BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur au Québec,
Chargements complets de bouvillons «A1-A2», FAB ferme



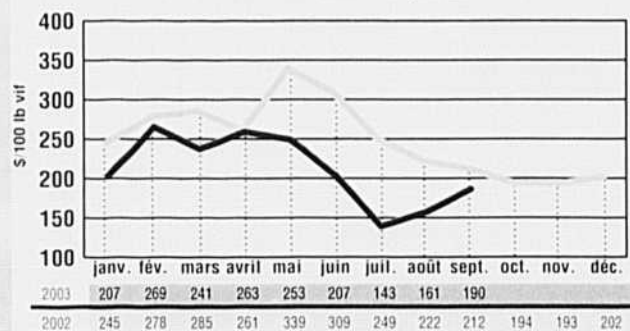
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec,
(carcasse : calcul avec 45 % de rendement)



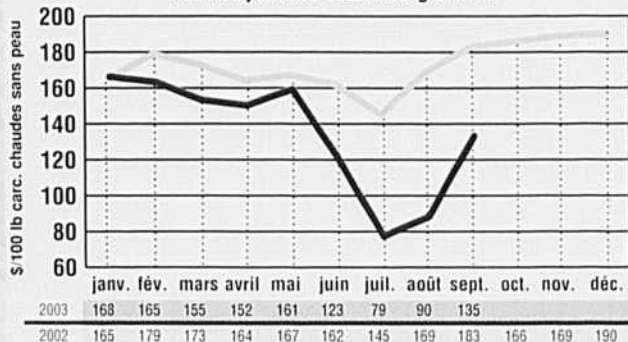
VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSMENT

Encans publics du Québec,
Bons mâles de tous poids



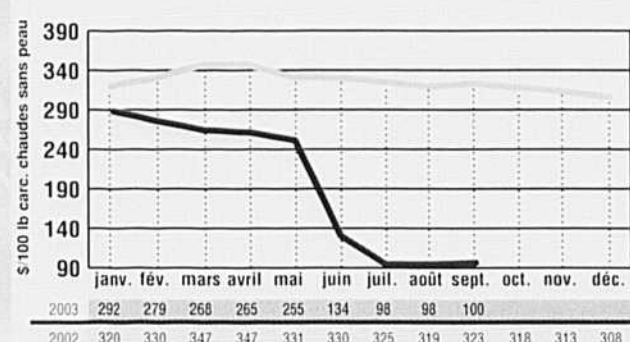
VEAUX DE GRAIN

Ventes au enchères par ordinateur du Québec,
Prix moyen des veaux de grain A2



VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



NOUVELLE SÉRIE TS-A... PAS COMME LES AUTRES!

TS100A-80 HP. PTO.
TS115A-95 HP. PTO.
TS125A-105 HP. PTO.
TS135A-115 HP. PTO.



LA FORCE DE L'INNOVATION



EXCLUSIF

Disponible avec l'essieu **SuperSteer**™ pour des virages beaucoup plus rapides, plus serrés et avec l'essieu **Terraglide**™ qui améliore la traction et la douceur de roulement.



Le système de gestion de puissance moteur augmente la puissance de 25 chevaux tout en maintenant la vitesse nominale de la PTO même dans les conditions difficiles.



Les modèles sans cabine ont une plate-forme ouverte et spacieuse avec siège de luxe et arceau de sécurité repliable.

NOUVEAU Optez pour la cabine de luxe avec son toit ouvrant qui facilitera votre travail avec le chargeur et ensoleillera vos journées.

AVEC VOTRE RÉSEAU DE CONCESSIONNAIRES,
«UN SERVICE PAS COMME LES AUTRES!»

Visitez le site web des concessionnaires du Québec ccnhq.com



NEW HOLLAND

www.newholland.com/na/

*Le chef de file en élevage de veaux de lait
et de veaux de grain au Québec*

Délimax



- *Des plans pour les bâtiments et des conseils d'aménagement**
- *Un service d'achat de petits veaux**
- *Un suivi technique adapté à vos besoins par un personnel
spécialisé et disponible en tout temps**
- *Des aliments de remplacement hautement performants
pour veaux de lait**
- *Une gamme complète de produits pour veaux de grain**
- *Des produits conçus et fabriqués au Québec**
- *Un service de transport exclusif**

On s'occupe de veaux !

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

3700, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1L1

Tél. : (450) 773-5282 * Téléc. : (450) 250-3700

courriel : delimax@delimax.com * site internet : www.delimax.com